



Samedi 21 avril, cent vingt mille travailleurs tchèques manifestent à Prague contre les mesures gouvernementales contre les retraites et le système de santé.

Photo AFP

Une question centrale

Le premier tour de l'élection présidentielle en France s'est déroulé le dimanche 22 avril. Le président sortant, Nicolas Sarkozy, ne recueille le soutien que d'à peine plus d'un électeur inscrit sur cinq. Il n'arrive qu'en seconde position. C'est un fait sans précédent sous la V^e République.

Ce premier tour suscite de légitimes questions. La rédaction d'*Informations ouvrières* y répond, comme contribution au débat (lire pages 4 et 5), qui se poursuivra, le 28 avril, lors du bureau national du Parti ouvrier indépendant et dans les assemblées des comités locaux.

Ce rejet qui sort des urnes en France, ce 22 avril, est aussi celui qui frappe tous les gouvernements dans toute l'Union européenne, que ce soit sur le terrain électoral ou dans des grèves et manifestations massives contre l'austérité (lire ci-contre et en pages 10 et 11).

La déclaration des quatre secrétaires nationaux du POI, au soir du scrutin, insiste dans cette situation sur une question politique centrale : la nécessité impérieuse que le traité européen « Super-Maastricht » (sur la stabilité, la gouvernance et la coordination — TSCG), signé à Bruxelles le 2 mars, ne soit pas ratifié par le gouvernement et l'Assemblée nationale qui sortiront des élections.

Trente-six mille travailleurs et jeunes ont déjà signé un appel en ce sens. Chaque jour plus nombreux, des élus et des militants du PS, du Parti de gauche, du PCF, avec le POI, des syndicalistes, décident de s'organiser pour que prévale cette volonté, répondant positivement à la proposition d'une manifestation nationale dans l'unité, à Paris, dès que le calendrier de ratification sera connu (lire page 6).

Yan Legoff

Prague, La Haye, Paris : l'Europe du rejet

Le rejet massif exprimé dans ce premier tour de la présidentielle en France est loin d'être un fait isolé en Europe.

Dominique Ferré

Samedi 21 avril, veille d'élections en France : cent vingt mille travailleurs tchèques manifestent à Prague, à l'appel des syndicats contre les mesures gouvernementales contre les retraites et le système de santé. Mesures « justifiées » par le gouvernement au nom du sacro-saint objectif de 3 % de déficits publics du traité de Maastricht. Quelques semaines à peine après la grève massive des travailleurs de l'Etat espagnol, les travailleurs tchèques ont exprimé, ce samedi 21 avril, le sentiment des travailleurs de tous les pays d'Europe. « Nous devons nous serrer la ceinture à cause des dettes, mais ce n'est pas nous qui les avons faites. » « Le gouvernement procède à des coupes drastiques dans les secteurs de la santé ou de l'enseignement, sans investir des moyens là où ils sont nécessaires », disent-ils dans les cortèges. « Il n'est pas question de soutenir ces réformes, il faut agir pour les faire abolir », a affirmé devant les manifestants le dirigeant de la principale centrale syndicale du pays, CMKOS. Le lendemain, alors que la France vote, la coalition au pouvoir à Prague (République tchèque), empêtrée dans les scandales et confrontée à cette mobilisation ouvrière sans précédent, s'effondre. Samedi 21 avril, veille d'élection en France, la coalition gouvernementale des Pays-Bas éclate. Elle a été incapable de trouver un accord sur un plan de 16 milliards d'euros d'économies pour « réduire le déficit public ». Plan qui comprend une hausse de la TVA, le gel des salaires des fonctionnaires et une réduction du budget de la santé. Lundi, le gouvernement remet sa démission à la reine. Immédiatement, les agences de notation menacent les Pays-Bas de la perte de leur note AAA.

« Les chefs de gouvernement sortants sont systématiquement battus » (Les Echos)

Les Echos rappellent, quant à eux : « Depuis deux ans, les chefs de gouvernement sortants sont systématiquement battus » à chaque consultation électorale.

En Grande-Bretagne, en mai 2010, Gordon Brown (Labour Party) est balayé par les électeurs, qui ne désignent aucune majorité au Parlement, contraignant les conservateurs et les libéraux à former une coalition.

Au Portugal, le Premier ministre « socialiste », Socrates, perd, en mai 2011, les élections anticipées après la présentation de son quatrième plan de rigueur.

En Espagne, le Premier ministre « socialiste », Zapatero, est rejeté lors des élections de novembre 2011 par une abstention ouvrière massive. Quatre mois plus tard, son successeur, Rajoy, est confronté à dix millions de travailleurs en grève, le 29 mars 2012, pour le retrait de la contre-réforme du travail.

En Grèce, le gouvernement « socialiste » de Papandréou démissionne, le 9 novembre 2011, au lendemain de la grève générale des 19 et 20 octobre, où deux cent mille travailleurs encerclent le Parlement aux cris de « Prenez votre memorandum et barrez-vous ! » et « Dehors la troïka ».

En Italie, Berlusconi s'effondre. En janvier-février 2012, c'est au tour du gouvernement d'Emile Boc en Roumanie de démissionner, après les manifestations spontanées contre la réforme du système de santé exigée par la troïka. « La privatisation tue ! », crient les manifestants dans tout le pays. Boc démissionne et est remplacé par le chef des services secrets. A la veille des élections législatives en Grèce (lire page 11), « la perspective d'une défaite électorale des deux principaux partis, le Pasok et Nouvelle Démocratie, qui participent au gouvernement de coalition dirigé par l'ancien vice-président de la BCE, Lucas Papademos, donne des sueurs froides à Bruxelles » (Le Monde, 19 avril).

Sans parler du référendum du 31 mai convoqué en Irlande sur la ratification du TSCG (lire ci-contre).

En France, c'est ce même rejet de la politique de l'Union européenne qui s'est exprimé. La presse ne s'y trompe pas, quand elle écrit : « Un vote de crise, comme dans toute l'Europe, avec la sanction du pouvoir en place » (Le Progrès de Lyon), ou même quand elle s'inquiète, comme Les Echos, qu'on soit en train de passer des « alternatives classiques » à des « scores records des candidats antisystème ».

IRLANDE

Le syndicat TEEU (électriciens) appelle à voter non au référendum du 31 mai sur le TSCG

Le bureau exécutif du syndicat TEEU (Technical Engineering and Electrical Union) a décidé de recommander à ses quarante mille adhérents de voter non au référendum sur le traité TSCG. Le TEEU, qui est le syndicat de corporation le plus important du pays, a mandaté ses délégués à la réunion de ce mercredi de la commission exécutive de la Confédération irlandaise des syndicats (Irish Congress of Trade Unions, ICTU) pour voter contre l'approbation du traité.

Eamon Devoy, le secrétaire général du TEEU a déclaré aujourd'hui : « Nous n'avons pas pris cette décision à la légère. Il est de plus en plus évident que l'austérité ne fonctionne pas. (...) La réaction violente contre l'austérité ne se limite plus à des petites économies périphériques comme la Grèce ou l'Irlande. Le premier tour des élections françaises montre que les citoyens dans les économies importantes au cœur de l'Europe sont de plus en plus opposés à cette politique. En aucune circonstance, nous ne pouvons intégrer dans notre Constitution le traité TSCG draconien. Cela condamnerait les familles ouvrières irlandaises à la servitude financière par rapport aux banques. Cela transformerait effectivement une Europe sociale en une Europe des financiers de façon permanente. (...) Si le gouvernement irlandais ne peut pas défendre ses citoyens de manière adéquate, alors les citoyens doivent se défendre eux-mêmes. »

Les travailleurs tchèques ont exprimé, ce samedi 21 avril, le sentiment des travailleurs de tous les pays d'Europe.

Après le premier tour de l'élection présidentielle

Aujourd'hui, plus que jamais, non à la ratification du traité européen !

LES RÉSULTATS ANNONCÉS PAR LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

35 938 signatures

Ain : 245 ; Aisne : 150 ; Allier : 212 ; Alpes-de-Haute-Provence : 395 ; Hautes-Alpes : 64 ; Alpes-Maritimes : 108 ; Ardèche : 884 ; Ariège : 61 ; Aube : 43 ; Aude : 52 ; Bouches-du-Rhône : 1 764 ; Calvados : 102 ; Charente-Maritime : 522 ; Cher : 24 ; Côte-d'Or : 732 ; Côtes-d'Armor : 430 ; Dordogne : 42 ; Doubs : 545 ; Drôme : 47 ; Eure : 76 ; Eure-et-Loir : 585 ; Finistère : 272 ; Gard : 176 ; Haute-Garonne : 419 ; Gers : 204 ; Gironde : 471 ; Hérault : 603 ; Ille-et-Vilaine : 848 ; Indre-et-Loire : 504 ; Isère : 469 ; Jura : 360 ; Landes : 206 ; Loire : 268 ; Haute-Loire : 141 ; Loire-Atlantique : 293 ; Loiret : 100 ; Lot : 85 ; Lot-et-Garonne : 32 ; Maine-et-Loire : 240 ; Manche : 45 ; Mayenne : 42 ; Meurthe-et-Moselle : 777 ; Morbihan : 90 ; Moselle : 1 825 ; Nord : 364 ; Oise : 432 ; Pas-de-Calais : 238 ; Puy-de-Dôme : 99 ; Pyrénées-Atlantiques : 133 ; Pyrénées-Orientales : 150 ; Bas-Rhin : 294 ; Rhône : 957 ; Saône-et-Loire : 210 ; Sarthe : 216 ; Savoie : 556 ; Haute-Savoie : 460 ; Seine-Maritime : 684 ; Deux-Sèvres : 140 ; Somme : 255 ; Tarn : 57 ; Var : 316 ; Vaucluse : 336 ; Vienne : 48 ; Haute-Vienne : 89 ; Vosges : 47 ; Yonne : 166 ; Territoire-de-Belfort : 55 ; Paris : 4 138 ; Seine-et-Marne : 935 ; Yvelines : 455 ; Essonne : 1188 ; Hauts-de-Seine : 1 302 ; Seine-Saint-Denis : 3 746 ; Val-de-Marne : 1 132 ; Val-d'Oise : 1 187.



POI
PARTI OUVRIER
INDÉPENDANT

Communiqué des secrétaires nationaux du POI

C'est un immense rejet qui s'est manifesté ce 22 avril lors de ce premier tour de l'élection présidentielle, où près de 80 % des électeurs inscrits ont refusé d'apporter leur voix au président Sarkozy (fait sans précédent aggravant la crise des institutions de la Ve République). Rejet de ce gouvernement, de sa politique, de ses pratiques et de ses « affaires ». Un rejet qui vient de loin et qui approfondit ce qui s'est exprimé lors de la victoire du vote « non au traité constitutionnel », le 29 mai 2005. Un rejet de toutes les politiques imposées depuis vingt ans en application du traité de Maastricht par les gouvernements de toutes couleurs politiques.

Ce 22 avril, l'immense majorité de la population — ouvriers, paysans, employés, jeunes, chômeurs — a dit : nous n'en pouvons plus de la misère et du chômage, nous ne voulons pas qu'on puisse continuer à imposer à ce pays des mesures qui conduisent tout droit au sort que la troïka veut imposer à la Grèce.

Une volonté majoritaire s'est affirmée, par le vote comme par l'abstention : « Nous voulons chasser Sarkozy, mais aussi sa politique », exprimant ce qui était déjà contenu dans les mille et une grèves et autres actions de classe qui n'ont cessé de se développer jusqu'à la veille de l'élection. Il s'agit d'un avertissement, relié aux mouvements qui se développent aujourd'hui avec force de la Grèce à l'Espagne, dans toute l'Europe.

Une exigence s'exprime : il y a urgence à inverser le cours des choses, à en finir avec la dictature de la troïka FMI-Union européenne-Banque centrale européenne qui veut imposer les politiques de privatisation, de misère et de chômage. En finir avec cette dictature et ses directives qui interdisent d'interdire les licenciements, renflouent les banques à coups de milliards de milliards et disloquent les droits et garanties des travailleurs et de la jeunesse ! Il y a urgence à décréter nuls et non avenue les plans dictés par des institutions supranationales et à rétablir la souveraineté des peuples sur les décisions qui les engagent. Cela s'appelle la démocratie.

Arrivé en tête de ce premier tour, François Hollande affirme son intention de « renégocier » le traité TSCG, signé le 2 mars à Bruxelles par Sarkozy et Merkel.

Mais il est un fait que tout le monde doit connaître : ce traité TSCG, comme tout traité européen, une fois signé par vingt-cinq chefs d'Etat et de gouvernement, ne peut faire l'objet d'aucun amendement, d'aucune renégociation. D'autres documents peuvent être adoptés, annexés. Mais ce traité par lui-même est intouchable : l'obligation d'inscrire l'austérité permanente dans la loi (« règle d'or »), de couper 80 milliards d'euros de dépenses publiques dès 2013 (en premier lieu dans les budgets de la Sécurité sociale et des collectivités territoriales), le système de sanction automatique, l'envoi d'émissaires européens chargés de dicter l'exécution des plans meurtriers

dans notre pays, etc., rien de cela ne peut être modifié ou renégocié. Au lendemain du second tour de l'élection présidentielle, que décidera le président élu sur cette question cruciale ?

L'immense majorité de la population a parlé : elle aspire à se rassembler dans l'unité la plus large pour faire reculer l'offensive du capital financier, l'offensive des fonds financiers et des spéculateurs de toutes sortes qui prétendent dicter leurs exigences à tous les peuples d'Europe. Elle ne veut pas de « Super-Maastricht ».

La démocratie exige qu'il soit répondu à cette volonté majoritaire, que le président élu renonce à engager le processus de ratification, et, alors, le traité ne sera pas ratifié et il ne s'appliquera pas à la France et, de ce fait, il sera difficile de l'imposer aux autres peuples d'Europe.

Cette exigence s'adresse à toutes les forces qui se réclament de la classe ouvrière et de la démocratie. Elle s'adresse, ce 22 avril, en premier, à celui qui a été placé en tête au premier tour de cette élection, à François Hollande. Qu'il réponde clairement à cette question qui lui est posée et qui commande dans tous les domaines la politique qui sera mise en œuvre par le nouveau gouvernement ! Le fera-t-il ?

Indiscutablement, il y a, ce 22 avril, un vaincu. Mais pour que le peuple travailleur soit vainqueur, il ne suffira pas de chasser le président sortant, il faudra que la rupture s'inscrive dans les actes. La question centrale est bien celle de la rupture avec l'Union européenne, et, comme premier pas, la non-ratification du traité. Force est de constater que, ce soir du premier tour, pas un candidat n'a évoqué la question du TSCG.

Pour sa part, le Parti ouvrier indépendant a pris l'initiative d'un appel contre la ratification de ce traité. Près de trente-six mille travailleurs, jeunes, militants de toutes tendances, l'ont déjà signé. Dans tout le pays, les appels communs se multiplient. Rien n'est plus urgent que de forger l'unité contre la ratification du traité « Super-Maastricht ». C'est le sens de sa proposition de préparer une manifestation nationale décidée en commun par tous ceux qui s'opposent à cette ratification.

Au soir de ce premier tour, nous lançons à nouveau cet appel : ce qui s'est exprimé ce 22 avril est un encouragement à rassembler dans l'unité travailleurs, jeunes, organisations, tous ceux qui veulent en finir avec la politique de misère, de chômage et de déchéance de l'Union européenne, comme le veulent tous les travailleurs et les peuples d'Europe, de la Grèce à l'Espagne, de l'Allemagne à l'Italie.

Paris, le 22 avril 2012, 22 heures

Les secrétaires nationaux du Parti ouvrier indépendant :
Claude JENET, Daniel GLUCKSTEIN,
Gérard SCHIVARDI, Jean MARKUN ■

ÉDITORIAL

Un vote massif contre le consensus

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Il y a trente ans, le « tournant de la rigueur » était inauguré par le gouvernement Mitterrand-Mauroy (et ses ministres PS et PCF), politique que devaient poursuivre les gouvernements Mitterrand, de « gauche » ou de cohabitation (avec Chirac, puis Balladur). En 1992, sous l'égide de Mitterrand, appuyé par la droite, est signé et ratifié le traité de Maastricht. Résultat : vingt ans d'austérité anti-ouvrière imposée à nouveau par tous les gouvernements, ceux de cohabitation (Mitterrand-Balladur ou Chirac-Jospin qui détient le triste record des privatisations), comme ceux de droite, sous Chirac (substituant le camouflet du non au traité constitutionnel européen, puis le piétinant, en faisant ratifier le traité par une majorité UMP-PS au Parlement), puis Sarkozy.

C'est tout cela, trente ans de consensus anti-ouvrier dicté par l'Union européenne, qui a été rejeté ce 22 avril, plaçant ce pays au bord d'une situation explosive.

Le peuple français regarde autour de lui. Il voit la Grèce et l'Espagne : partout, les coups destructeurs portés par la troïka. Alors, ce 22 avril, il a dit : il est urgent d'inverser le cours des choses, et donc d'avancer sur la voie de la rupture.

Il l'a dit à sa façon, avec ses instruments, les plus divers. Et le score de Marine Le Pen ne change rien à ce jugement. Le Front national est un parti anti-ouvrier ultra-réactionnaire ? Cela ne fait aucun doute. Mais à qui s'inquiète, à raison, de sa progression, on posera une question : pourquoi la « gauche » laisse-t-elle à M^{me} Le Pen le monopole apparent du refus du consensus et de l'Union européenne ? Si François Hollande et Jean-Luc Mélenchon s'étaient clairement engagés à balayer les traités de Maastricht et Lisbonne, à rompre avec la Banque centrale européenne, à refuser de payer la dette et à bloquer les fonds disponibles pour le maintien des emplois et l'interdiction des licenciements, combien M^{me} Le Pen pèserait-elle électoralement ?

Il reste que, dimanche soir, les télé-spectateurs médusés ont assisté à un autre consensus : silence radio et TV sur l'Union européenne et le traité TSCG. Tous les candidats en présence ont contourné cette question. Tout le monde sait pourtant que les deux candidats du second tour se sont engagés à soumettre à l'accord de Bruxelles et sa troïka, dans les prochaines semaines, un plan de coupes d'une brutalité sans précédent. Tout le monde sait que la Sécurité sociale et les collectivités territoriales sont dans le collimateur. Tout le monde le sait et tout le monde comprend que le vote s'est dressé contre cela. C'est pourquoi personne n'en parle. Consensus, quand tu nous tiens...

M. Barroso n'a pas cette réticence. Au lendemain de l'élection, il a appelé « à ne pas céder », reconnaissant « que la crise économique a exacerbé des inégalités sociales », mais pour conclure : « La bonne réponse est d'introduire plus d'Europe. »

Plus d'Europe ? Cela veut dire le traité TSCG, et donc la dictature de la troïka qui pille et détruit tout. La dictature du consensus a déjà conduit ce pays au bord de la misère et de la déchéance, avec plus de onze millions de pauvres officiellement recensés, l'emploi qui ne cesse de plonger et, pour la première fois, des indicateurs de « vieillissement en bonne santé » en recul.

Ce vote du 22 avril a valeur de mandat, celui de commencer à inverser le cours des choses, d'effectuer un pas sur la voie de la rupture. Le simple respect de la démocratie exigerait qu'il en soit tenu compte. En commençant par renoncer à la ratification du traité TSCG. Sera-ce le cas ? ■

Questions par le premier tour de



Photos AFP

Quelle est la progression du Front national ?

La candidate du Front national, Marine Le Pen, est arrivée en troisième position du premier tour de l'élection présidentielle, recueillant 6,42 millions de voix, soit 17,90 % des suffrages exprimés. Lors du premier tour de la précédente élection, en 2007, son père avait recueilli 3,84 millions de voix (10,44 % des suffrages exprimés). Mais 2007 avait été une mauvaise année pour le Front national, le candidat de l'UMP, Nicolas Sarkozy, ayant dès le premier tour capté une part significative de l'électorat du FN.

Reportons-nous au premier tour de l'élection de 2002 : Jean-Marie Le Pen était arrivé en seconde position, réunissant 4,81 millions de voix (16,88 %), auxquelles il fallait ajouter les quelque 667 000 voix (2,34 %) du dissident du FN Brunot Mégret, soit un total pour l'extrême droite de 5,48 millions de voix (19,22 %). Marine Le Pen réalise donc aujourd'hui un score inférieur de 1,32 point (1).

Au second tour de l'élection de 2002, Jean-Marie Le Pen, face à Jacques Chirac, recueillait 5,53 millions de voix, soit 17,79 % des suffrages exprimés. L'abstention avait alors atteint 20,29 %, soit, à quelques décimales près, le niveau du premier tour de dimanche dernier.

Conclusion : si le FN progresse significativement par rapport à 2007, il retrouve en fait son poids électoral de 2002. Avec des plus et des moins. L'Agence France-Presse dresse le tableau suivant : « Comme d'habitude, on retrouve les meilleurs résultats à l'est d'une ligne tracée entre le Pas-de-Calais au nord et les Pyrénées-Orientales au sud (...). La géographie du vote FN est donc respectée, mais le parti progresse dans l'ouest de la France (...). De toute évidence, c'est dans les campagnes que Marine Le Pen gagne des voix. En Ille-et-Vilaine, des dizaines de petites communes rurales lui ont donné des scores avoisinant ou dépassant les 20 %, et jusqu'à 27 % (Saint-Ganton), voire 31,5 %

(La Noé-Blanche) (...). C'est aussi dans la région rurale du Limousin que la candidate du FN a réalisé ses meilleures progressions depuis 2002, passant de 10,3 % à 15,3 % (...). Au final, c'est dans les grandes villes que Marine Le Pen semble refluer par rapport à 2002. A Paris, elle plafonne à 6,2 % (12,2 % en Ile-de-France). A Lyon, elle n'atteint que 9,8 % (18,3 % en Rhône-Alpes). »

Dans de nombreuses banlieues ouvrières et populaires, le Front national n'atteint pas non plus son score de 2002 : par exemple, 13,55 % en 2012 en Seine-Saint-Denis, contre 17,74 % en 2002 ; 13,83 % à Vaulx-en-Velin (Rhône) contre 21,70 % en 2002.

Yan Legoff ■

(1) L'abstention à ce premier tour de 2002 avait été de 28,40 %, soit presque huit points de plus qu'aujourd'hui. En outre, il y avait 4,84 millions d'électeurs inscrits en moins. Cela explique qu'avec un score pourtant supérieur en pourcentage, l'extrême droite avait réuni en 2002 moins de voix qu'aujourd'hui.

Siphonnages en série

Nicolas Sarkozy perd 1,69 million de voix par rapport à 2007. Mais ce chiffre net masque un effondrement brut plus important encore. En effet, François Bayrou réunissait 6,82 millions de voix en 2007, contre 3,28 millions aujourd'hui (soit 3,54 millions de voix en moins), après le « siphonnage » des centristes par l'UMP depuis cinq ans. Il est probable qu'une partie significative des voix perdues de Bayrou se soient reportées sur Sarkozy, lequel, sans cet apport, aurait perdu bien plus de voix. Il y a donc beaucoup plus de 1,69 million d'électeurs qui, ayant voté Sarkozy en 2007, n'ont pas renouvelé leur vote pour lui en 2012. Il ne faut pas chercher très loin les 2,58 millions de voix gagnées par le Front national.



Photos AFP

Qu'est-ce qui explique ce score ?

C'est un fait : les principaux candidats à l'élection présidentielle ont refusé de répondre à la colère des électeurs qui voient, depuis des années, l'Union européenne et les gouvernements successifs complices privatiser les services publics, remettre en cause la Sécurité sociale, accompagner la désindustrialisation, le chômage, la précarité. Dans ce contexte, certains électeurs ont voulu exprimer dans leur vote pour Marine Le Pen non pas tant la dénonciation odieuse des immigrés que leur rejet de l'Union européenne. Mais à qui la faute ? Notre éditorial (lire page 3) revient sur cette question.

Nous livrons également au débat la réaction, sur le site Internet du PCF, d'un militant du Pas-de-Calais de ce parti, au lendemain du premier tour : « Il faudrait moins de tactique, et plus de politique (...). Il est vrai que nous avons conduit une belle campagne. Toutefois, c'est insuffisant pour atteindre l'objectif qui est d'être majoritaire à gauche et de faire reculer le FN. Nous ne le ferons que politiquement, car on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre ou en quémandant quelques voix de gauche dans la dernière ligne droite.

De ce point de vue, au-delà d'aspects positifs du programme du Front de Gauche, malheureusement, le FN a été

le seul à défendre des combats franchement anti-UE et anti-euro. Notre parti a laissé l'héritière Le Pen monopoliser le thème de l'indépendance nationale, avec des frontières nationales, notamment pour les échanges commerciaux.

Je ne prétends pas que l'on va arriver à 20 % rapidement et facilement. Mais tant que la "gauche de la gauche" se contentera de coller au slogan social-démocrate mensonger d'"Europe sociale" ou de "réorientation de l'euro", elle ne décollera pas, notamment dans les milieux populaires. Dans le Nord-Pas-de-Calais, notamment dans l'ex-bassin minier, les scores du FN sont considérables, ils doivent nous amener à bouger politiquement.

Oui, votons Hollande — je suis même prêt à distribuer des tracts si c'est pour virer l'autre —, mais sans aucune illusion. Et changeons rapidement notre programme sur les points que je viens d'évoquer, c'est la condition pour que nous puissions représenter une force crédible et réellement alternative dans le nouveau paysage qui va s'ouvrir avec la victoire, probable, du PS. » On peut partager, ou pas, certaines des conclusions pratiques de ce militant du PCF. Mais on ne peut qu'approuver sa dénonciation implacable du « slogan mensonger d'"Europe sociale" ou de "réorientation de l'euro" ». Y. L. ■

L'abstention, autre forme de rejet

L'abstention, bien que moindre que celle prévue par les instituts de sondage, a finalement atteint 20,53 %, soit 4,5 points de plus qu'au premier tour de l'élection présidentielle de 2007. Cette augmentation représente plus de deux millions des électeurs inscrits. C'est une des formes qu'a prises le rejet général exprimé dans cette élection.

Comme toujours, l'abstention a été particulièrement élevée dans les villes et quartiers ouvriers et populaires. A cet égard, le fait que l'abstention, en France (sans parler des DOM-TOM), soit la plus élevée dans le département de Seine-Saint-Denis (26,54 %), est particulièrement significatif. Et ce taux est encore plus élevé dans certaines villes de ce département : 31,2 % à Clichy-sous-Bois, par exemple. Ailleurs, on retrouve de tels taux dans des villes comme Roubaix, dans le Nord (31,4 %). On pourrait multiplier les exemples, dans tous les départements.

Y. L. ■

posées

l'élection présidentielle

La fin de campagne de Jean-Luc Mélenchon

Il est une question qu'il est difficile de ne pas se poser : comment expliquer que Jean-Luc Mélenchon, qui n'ignore rien du caractère dévastateur du traité TSCG (le « Super-Maastricht »), qu'il a, par ailleurs, si justement dénoncé dans la phase précédente de la campagne électorale, ait brusquement mis la pédale douce sur la question majeure de sa ratification ? Pourquoi s'en priver, alors que ces élections viennent de confirmer la puissance du rejet par les masses de la politique de « consensus » menée depuis trente ans, au nom du respect des traités de l'UE, par l'UMP et le PS, avec le soutien « critique » du PCF. Elles nous disent le rejet du jeu politique institutionnel dans un pays qui s'effondre.



Photos AFP

On imagine la déception de ces militants qui voulaient encore croire à l'information diffusée par le *Canard enchaîné* (18 avril), selon laquelle Jean-Luc Mélenchon annoncerait, le 22 avril au soir, lors du rassemblement qu'il organisait place de Stalingrad, qu'il réclamerait l'organisation d'un référendum sur le traité européen à François Hollande, s'il est élu. Il n'y a même pas fait allusion, alors qu'il appelait à voter « le 6 mai, sans rien demander en échange, pour battre Sarkozy ».

Pourquoi une aussi subite discrétion sur cette question majeure ?

PAS UN MOT SUR LE NOUVEAU TRAITÉ EUROPÉEN

Jean-Luc Mélenchon donne lui-même la réponse à toutes ces questions, dans l'interview qu'il a donnée aux *Echos*, datés du jeudi 19 avril, deux jours avant l'élection. « Je pense, a-t-il dit, que Hollande sera obligé d'en venir à mes méthodes, qu'il suffit d'attendre. La finance l'attaquera lui, comme elle a attaqué Sarkozy. Il n'y aura que deux solutions : résister ou capituler. Et je fais le pari qu'il fera le choix de résister. »

Admirateur déclaré de François Mitterrand, il revendique sa famille politique et son héritage : « Sous Lionel Jospin, c'est la gauche du PS qui a donné le tempo, avec 35 heures sans perte de salaire (...), nous avons eu une contribution utile. »

S'exprimant dans le journal du capital financier, il ne dit pas un mot du traité TSCG. On peut le regretter, mais c'est la vérité.

« RÉORGANISER L'EUROPE SUR DE NOUVELLES BASES »

Il va jusqu'à défendre la BCE contre le détournement par la finance du rôle qui lui aurait été prétendument fixé : « C'est un scandale ! — déclare-t-il. La BCE est devenue une banque de

défaillance pour les actifs pourris de toutes les banques de la zone euro. Où sont passés ces mille milliards ? Ils n'ont pas été injectés dans l'économie (...), c'est inacceptable. Dans la métallurgie, l'UIMM en est réduite à financer des PME qui ne trouvent pas d'argent auprès des banques. Mais où va-t-on ? » Difficile de s'y retrouver. Quant à la question de l'attitude à adopter à l'égard de l'Union européenne et de ses institutions, Jean-Luc Mélenchon est clair : « Face à un système européen qui ne peut pas tenir, trois attitudes sont possibles : défendre aveuglément les plans d'austérité en se disant que cela finira par fonctionner, sortir de l'Europe, réorganiser l'Europe sur de nouvelles bases. Cette troisième attitude est la nôtre. » Les mots ont un sens, le « système européen » dont il nous parle, c'est l'Union européenne, fondée sur des traités précis. « L'Europe », dont il ne veut pas sortir, c'est l'Union européenne. Sa « réorganisation », dès lors qu'on fait silence sur les traités qui la fondent, c'est une réforme de l'Union européenne. Ce que propose François Hollande avec sa « renégociation » du traité TSCG.

N'est-ce pas contradictoire à ce que beaucoup avaient compris de ses déclarations antérieures ? Ce n'est pas à de telles « ruses » qu'aspirent les millions de citoyens, à commencer par les électeurs du Front de gauche, qui se sont clairement prononcés pour la rupture et auxquels il ne reste plus que la solution de l'imposer. C'est la raison pour laquelle le combat pour l'organisation d'une manifestation nationale dans l'unité la plus large — sans exclusive à l'égard de qui que ce soit, malgré les divergences — contre la ratification, prend une importance décisive immédiatement.

Marc Gauquelin ■

REVUE DE PRESSE INTERNATIONALE

« D'abord et avant tout un vote de rejet », selon la presse internationale



Pour le journal américain *International Herald Tribune*, daté du lundi 23 avril : « Le challenger socialiste, François Hollande, est arrivé en tête lors du premier tour, mais sa courte avance sur Sarkozy ne permet ni de conclure quant à l'avenir de ce dernier ni de donner une réponse claire quant à ce que sera l'orientation future d'une puissance européenne majeure, dans un contexte de crise de la dette, de faible croissance et de fort chômage. (...) Les résultats ont indiqué que la France — comme d'autres pays occidentaux développés — était profondément divisée sur la nécessité de poursuivre une politique d'austérité. »

L'*International Herald Tribune* (24 avril) titre en « une » : « L'Europe coincée dans le carcan de l'austérité ». L'article constate : « Les citoyens, de Prague à Paris et à Amsterdam, ont fait clairement savoir ces derniers jours qu'ils en ont assez de l'austérité qui leur est imposée par la crise de la dette de l'eurozone (...). Les marchés financiers sont en baisse, inquiets du rejet de l'austérité et des "soldes" effectuées sur les marchés. L'unité de l'eurozone est en jeu. »

the guardian

Pour le quotidien britannique *The Guardian* (23 avril) : François Hollande est « sur la crête de la vague de gauche », mais, souligne ce journal, « il s'agit d'une "victoire aigre douce" pour la gauche. »



Cri du cœur du quotidien allemand des affaires, le *Handelsblatt* (23 avril) : « Notre pitié va à Hollande qui devrait diriger, à partir du 18 mai, un pays à la population profondément sans illusions. »



Le *Washington Post* (23 avril) considère que Nicolas Sarkozy fait les frais de la crise économique et financière : « Comme d'autres dirigeants européens, il a vu sa cote de popularité décliner au fur et à mesure que la crise se répandait. »



Pour le quotidien belge *Le Soir* (23 avril), François Hollande « a déjà un pied à l'Élysée ». Mais il lui conseille de « modérer sa joie, car le Front national, sans parvenir au second tour (comme en 2002, NDR), crée un nouveau choc ». Quant au président sortant, note ce journal, « en banalisant les thèses du FN, tout en décevant son propre électoral, il a ramené les électeurs de la droite la plus dure à leur bercail. »

« Les citoyens, de Prague à Paris et à Amsterdam, ont fait clairement savoir ces derniers jours qu'ils en ont assez de l'austérité qui leur est imposée par la crise de la dette de l'eurozone (...). L'unité de l'eurozone est en jeu. »

(« International Herald Tribune »)



Pour le *Financial Times Deutschland* (23 avril), il s'agit, « d'abord et avant tout, d'un vote de rejet ».

Le *Financial Times* (24 avril) titre sur toute la une : « Les leaders font face au retour de bâton de l'austérité. »

Trois sous-titres, avec les photos de Merkel, Mark Rutte, Premier ministre hollandais, et Sarkozy : « Allemagne : l'industrie touchée par la baisse de la demande » ; « Hollande : chute du gouvernement à la suite de la crise budgétaire » ; « France : Sarkozy dans la mêlée après sa défaite au premier tour ».

Titre de l'éditorial : « Une élection sans souffle » : « M. Hollande n'a rien du socialiste fanatique. On peut dire qu'il ne met pas en avant une politique adéquate. Par exemple, ses projets fiscaux conduiraient à un plus haut niveau de dépenses publiques que ceux de M. Sarkozy. Mais la différence est marginale. Même certaines des propositions de M. Hollande, destinées à attirer l'attention, se révèlent à l'examen n'être que des enjoliveurs. »

Sur l'Europe, M. Sarkozy a critiqué l'intention du challenger de demander une renégociation du traité, mais les divergences entre les deux sont confuses. Si M. Sarkozy défend le traité, il a toutefois appelé à ce que la BCE joue un plus grand rôle pour stimuler la croissance de l'eurozone. Les deux propositions sont reçues par Berlin avec la même froideur.

La vérité, c'est que ni l'un ni l'autre des candidats ne présentent une vision inspirée. (...) Quel que soit le résultat, le rétrécissement des horizons n'annonce rien de bon pour la France. »

Deutschlandradio

A l'antenne de *Deutschlandradio* (23 avril 2012), Sigmar Gabriel, président du Parti social-démocrate allemand (SPD) répond à la question : « Si François Hollande devient président, en sera-t-il fini, en Europe, avec la bataille contre la vie à crédit ? » : « Non. Bien sûr, explique-t-il, c'est cela que conservateurs et libéraux répandent à travers le monde. François Hollande ne fera pas d'autre politique que celle d'essayer de réduire la dette. L'erreur de M^{me} Merkel et de M. Sarkozy consiste, précisément, à croire que l'on peut réduire la dette en l'écrivant sur du papier (...). Si on se contente seulement de coupes budgétaires, la dette ne se réduira pas, si, parallèlement, l'économie s'effondre. C'est pourquoi François Hollande explique à juste titre que le TSCG sera complété par un accord sur la croissance et l'emploi. »

Campagne

De toute la France, des élus et des militants de toutes tendances disent : « Unité pour bloquer le traité "Super-Maastricht" (TSCG) ! Manifestation nationale à Paris ! »



Chez les postiers de Bobigny (Seine-Saint-Denis)

Appel adressé aux cent postiers du centre de tri de Bobigny déjà signataires de l'appel contre la ratification du traité : « Nous, militants de diverses tendances du mouvement ouvrier, POI, PS, syndicalistes de différentes fédérations, avons décidé de répondre positivement à la proposition de préparer une manifestation nationale contre la ratification du nouveau traité européen. Unité sans préalable ni condition pour bloquer ce traité ! Préparons dans l'unité la manifestation nationale ! »

Premiers signataires : Alain MILLARD, Philippe CHAMEK, Sylvain BERNARD, Thierry TERUEL, Bernard PEYROT, Jean-François PELOILLE, Emmanuel LUBIN, Daniel GILBERT.

En Moselle

Appel de militants et d'élus PS, PCF et POI à organiser une manifestation nationale dans l'unité la plus large contre la ratification du traité TSCG : « Unité sans préalable ni condition pour bloquer ce traité ! Nous lançons cet appel pour soutenir la proposition d'une manifestation nationale dans l'unité. Sept ans se sont écoulés depuis que le peuple en France a voté non, le 29 mai 2005, à la Constitution européenne. Ce non est toujours vivant ! »

Premiers signataires : Jean Claude WANNENMACHER, conseiller général PS, maire de Saint-Ruffine ; Albert DAL POZZOLO, candidat du POI aux élections législatives, adjoint au maire de Rozérieulles ; Gilles SOULLIER, maire d'Ancy-sur-Moselle ; Jacques HOFFMANN, maire de Gorze ; Hugues MILLER, militant du PCF ; Jean MAR-

KUN, secrétaire national du POI ; Arsène SCHMITT, président du comité de défense des travailleurs frontaliers de la Moselle.

A Bourges (Cher)

“ Quel que soit le président de la République élu le 6 mai prochain, une question sera posée au pays : le nouveau traité européen, signé le 2 mars dernier, à Bruxelles, par les chefs d'Etat, sera-t-il ratifié en France ? (...) Nous appelons les citoyens, les travailleurs, les militants de toutes tendances, quels que soient leur engagement et leur point de vue sur la prochaine élection présidentielle, à s'engager avec nous dans la campagne contre la ratification du traité et à dire ensemble d'une seule voix : Non à la règle d'or ! Non à la ratification du traité "Super-Maastricht" !

Nous nous prononçons pour la tenue d'une manifestation nationale dans l'unité pour la non-ratification du traité "Super-Maastricht". »

Premiers signataires : Michèle PENEAU, syndicaliste ; Gillette TESSIER, syndicaliste ; Pierre VAN DE VOORDE, retraité syndicaliste, militant du Parti socialiste ; Robert CARBONEL, Parti ouvrier indépendant.

En Côte-d'Or

“ Nous, militants, syndicalistes, élus, laïques, nous sommes issus de toutes les tendances du mouvement ouvrier et démocratique. Nous avons des sensibilités différentes, des choix de vote différents pour les prochaines échéances électorales. Au-delà de nos choix respectifs, nous lançons un appel à l'unité. Non à la "règle d'or" ! Non à la ratification du traité ! S'il faut, pour se faire entendre, aller manifester à Paris, nous serons présents. »

Premiers signataires : Michel AUGUSTE, comédien ; René BÉANCOURT, ouvrier métallurgiste, POI ; Edith DANRY, enseignante, syndicaliste ; Dominique GROS, secrétaire départemental du POI ; Guy BOZZOLINI ; Colette LORILLARD, ancienne conseillère municipale ; Philippe GIBERT, professeur, syndicaliste ; Didier HENRIOT, militant PCF ; Louissette HENRIOT, militante PCF ; Michel LAMBERT, syndicaliste Sécurité sociale ; Denise MAILLY, aide maternelle retraitée, syndicaliste ; Raphaël PORTELLA, maître de conférence en science politique, syndicaliste ; Andrée QUILLARD, retraitée Sécurité sociale, syndicaliste ; Madeleine REISSER, institutrice retraitée ; Yves SIMONIN, syndicaliste territorial ; Marie-France VILLAUME, POI ; Joël ZABEL, employé territorial ; Olivier DAVANTURE, syndicaliste commerce.

A Villerupt (Meurthe-et-Moselle)

“ Chaque jour grandit l'aspiration à bloquer ce traité (...). Est-il possible de se revendiquer du mouvement ouvrier et de la démocratie et de ne pas s'engager dans la bataille contre la ratification d'un tel traité ? C'est pourquoi, militants, travailleurs, jeunes, élus, de toutes tendances, nous faisons la proposition à tous ceux qui y sont prêts de constituer un comité d'unité pour une manifestation nationale unitaire contre la ratification du nouveau traité de Bruxelles. »

Premiers signataires : Benedetti DANIEL, PCF ; Brauner ANDRÉ, conseiller municipal ; BRAUNER Myriam, syndicaliste ; Florian DIDIER, syndicaliste frontalier ; GIACOBBAZI Roland, retraité sidérurgie ; KRAL Françoise, syndicaliste ; LUX Pierre, POI ; LUX Edith, étudiante ; LECLERC Bernard, sidérurgiste, LUX Claudine, retraitée Education nationale, TRIFFAUX Nicole, retraitée métallurgie.

Tribune libre

Non à la ratification du traité TSCG ! Stop au paiement de la dette !

Six raisons d'arrêter de payer la dette !

Denis Langlet

Nous menons campagne, avec raison, contre la ratification du nouveau traité européen, le TSCG. Mais ne faudrait-il pas associer à ce mot d'ordre celui de « Stop au paiement de la dette » et le relier au contenu social de la rupture avec l'Union européenne, dont la défense de la Sécurité sociale ? Je veux exposer ici quelques arguments pour inclure cette nécessité d'arrêt du paiement de la dette au combat pour l'unité contre la ratification du TSCG. L'exigence d'arrêt du paiement de cette dette (1) est moins ambiguë que le mot d'ordre d'annulation de la dette. Rappelons que les pensions des fonctionnaires sont inscrites dans le Grand Livre de la dette de l'Etat. Il ne s'agirait pas d'annuler cette dette-là, bien sûr.

1. Après paiement de la charge de la dette et financement de la police, la gendarmerie, la justice et la défense, **il ne reste rien pour les services publics, l'équipement et les besoins sociaux.** En effet, le total des recettes de l'Etat atteint 208,3 milliards d'euros en 2010 ; cette même année, les remboursements de la dette sont de 148,8 milliards d'euros, dont 45,38 milliards d'intérêts. Il reste un budget disponible de 208 - 148,8 = 59,2 milliards d'euros.

2. Si le service de la dette est honoré, le budget des dépenses devient supérieur aux recettes, et il y a création d'un déficit. Dès lors, le besoin de

financement de l'Etat par l'emprunt s'impose. (240 milliards en 2010). Cet emprunt va être réa-lisé auprès des banques, alourdissant ainsi la dette. Rappelons que la loi imposée par l'Union européenne interdit à la Banque de France de prêter à l'Etat à taux zéro, comme c'était le cas avant 1973, et contraint les Etats à emprunter auprès des marchés financiers aux taux fixés par les agences de notation. C'est une spirale sans fin.

3. Le paiement de la dette génère de la dette et alourdit chaque année la charge de la dette. Ainsi, de 1 208,8 milliards d'euros en 2007, année de l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République, la dette totale notifiée à la Commission européenne, dette de l'Etat, des collectivités locales et de la Sécurité sociale atteint 1 717,3 milliards au 31 décembre 2011, soit 508,5 milliards supplémentaires. De 64,2 % du PIB en 2007, la dette correspond, fin 2011, à 85,3 % du PIB.

4. Le paiement de la dette des Etats est devenu une source essentielle de revenus pour les fonds d'investissement privés et permet aux multinationales et aux banques internationales de siphonner les richesses de chaque pays. Finies les incertitudes des investissements à risques, finis les placements à faibles rendements dans l'industrie. Avec les prêts aux Etats, leurs revenus sont assurés. L'Etat est bon payeur et offre de sérieuses garanties par son patrimoine, les

richesses produites et le pouvoir de lever l'impôt.

Prenons l'exemple de l'année 2010 :

— Remboursement de la dette (capital plus intérêts) : 148,8 milliards.

— Estimation des exonérations et aides fiscales aux grands groupes industriels et financiers : 100 milliards.

— Exonérations de cotisations sociales : 30 milliards.

— Excédent brut d'exploitation (EBE), soit le total des profits réalisés par les sociétés : 593,4 milliards.

Soit un total de 872,2 milliards d'euros captés ou économisés par les banques et les multinationales, à comparer aux plus de 1 800 milliards du PIB 2010, c'est-à-dire de la totalité des richesses créées cette année-là.

5. Le paiement de la dette impose de mettre en œuvre des plans d'austérité répétés de plus en plus sévères. Le service de la dette (paiement des intérêts et remboursement du capital) dévore près de 65 % des ressources de l'Etat.

6. La dette est déjà quasiment payée. Le montant cumulé des intérêts versés au titre de la dette depuis 1973 (jusqu'à 2010) s'élève à 1 408 milliards d'euros, soit presque la totalité de la dette actuelle.

L'alternative est claire : ou le paiement de la dette est assuré, et alors la protection sociale sera disloquée, tous les besoins sociaux et les services

publics sacrifiés ; ou il y a arrêt du paiement de la dette, et les besoins sociaux peuvent être satisfaits et la Sécurité sociale préservée !

Non à la ratification du TSCG ! Avec l'adoption du nouveau traité européen, ils veulent rendre obligatoire le service de la dette. Le traité TSCG contient l'obligation du paiement de la dette et, comme tous les traités européens, empêche les prêts aux Etats à taux zéro par leur banque centrale ! Le traité TSCG ne doit pas être ratifié

L'enjeu des semaines à venir et de tous les conflits qui vont éclater va être : la ratification ou non du nouveau traité européen ; le paiement ou non de la dette ; l'arrêt ou non par l'action unie des travailleurs et de leurs organisations — et l'indépendance des organisations syndicales ou leur transformation en corps intermédiaires au service du pillage des richesses du pays par la signature de nouveaux pactes sociaux à l'échelle nationale et, dans les entreprises, par la signature d'accords emploi-compétitivité.

21 avril 2012

(1) Bien entendu, s'il s'avérait, après analyse de la dette, que l'Etat est débiteur de certaines sommes auprès de retraités nécessiteux ou tout simplement non spéculateurs, cette dette devrait être honorée. Il ne viendrait à l'idée de personne de classer M. Warren Buffet dans cette catégorie.

Transport

Menace de privatisation du RER B

Interview

“Les responsables de cette situation, c'est la région, c'est le STIF qui a ordonné tout ça”



Jean-Paul Huchon (à droite), président du STIF (Syndicat des transports régionaux), Pierre Mongin (au centre), P-dg de la RATP, et Guillaume Pepy, le président de la SNCF, inaugurant une rame de la ligne du RER B.

Dans un communiqué commun, les organisations syndicales CGT, FO, UNSA, SUD et CFDT de la RATP et de la SNCF d'Ile-de-France refusent la mise en place d'une structure juridique de gestion unique de la ligne B du RER qui préparerait sa privatisation. Pouvez-vous expliquer de quoi il s'agit ?

Il y a eu un rapport d'enquête établi par les députés dans le courant de l'année, une commission d'enquête sur le RER A et B, et c'est à partir de ces conclusions qu'a été préconisé un accord entre la SNCF et la RATP pour monter une structure unique. C'est sur cette base que les présidents des deux entreprises ont signé une lettre de mission prévoyant la création d'un groupement d'intérêt économique (GIE). Or on sait bien que ce n'est pas à partir de cette structure qu'on va améliorer les conditions de transport des usagers sur la ligne B. Derrière cette structure, se prépare autre chose. Il s'agit de dire que la RATP et la SNCF ne peuvent pas faire face, et que donc, il faut ouvrir à la concurrence, et cette nouvelle structure leur donnerait les moyens de le faire. Notre inquiétude concerne en premier lieu les salariés. On nous dit qu'ils seraient détachés dans cette structure unique. Avec l'interopérabilité,

la RATP avait déjà travaillé avec la SNCF au détriment des salariés des deux entreprises. On sait qu'il y a énormément de différences entre les deux entreprises, tant en terme de statut des salariés, mais aussi de rémunération et même de conditions d'embauches, qui ne sont pas du tout les mêmes. Donc notre crainte est le devenir des salariés dans une telle structure. Et nous sommes persuadés que c'est une première pierre à l'édifice de l'ouverture à la concurrence et de la filialisation.

C'est donc le statut des agents qu'ils soient de la SNCF ou de la RATP, qui est visé ?

Oui, forcément. Et le détachement n'est qu'une première phase de sa remise en cause.

Les organisations syndicales ont décidé de s'adresser au président du conseil régional, Jean-Paul Huchon, et au gouvernement pour leur indiquer leur refus de la mise en place de cette structure. Quelles sont les démarches engagées et quelle est la responsabilité de la région ?

Le contrat STIF (1) est signé entre les entreprises RATP et SNCF et la région. Il vient d'ailleurs d'être signé à la RATP. Il s'agit d'un

contrat pour quatre ans qui est contractualisé. Sous prétexte d'amélioration des conditions de transport et de l'exploitation, il ouvre la voie à la création du GIE par les deux entreprises. Aujourd'hui, la région est notre patron.

Donc, si on interpelle Jean-Paul Huchon, c'est parce que c'est notre décideur et qu'il a une large part de responsabilité dans cette demande. Nous lui exprimons que nous ne sommes pas d'accord. Il y a eu un débat sur cette question entre les organisations syndicales.

Pour nous, les responsables de cette situation, c'est la région, c'est le STIF qui a ordonné tout ça. Le fait de s'adresser au gouvernement est une proposition de certaines organisations syndicales en rapport avec le fait que nous sommes en période électorale et que ça pouvait peut-être jouer. Mais quel que soit le gouvernement, cela ne change rien au fait que c'est le STIF qui a contractualisé les demandes. Les deux lettres qui sont adressées — à la région et au gouvernement — sont d'ailleurs de la même teneur que le communiqué de presse.

De leur côté, les deux entreprises y voient leur propre intérêt, mais en aucun cas ce n'est celui des salariés. L'inquiétude est d'ailleurs palpable : certains conducteurs de la ligne B envisagent de muter sur la ligne A... Ce qui est le plus inquiétant, c'est que l'on ne sait pas si, demain, on sera encore agent RATP sous statut.

Concrètement, pour la SNCF et la RATP, les lignes A et B du RER, qui sont saturées, leur coûtent de l'argent. Donc, est-ce que pour elles, il n'y a pas volonté de mettre en place cette structure pour s'en débarrasser ? On est tous à peu près convaincus.

Propos recueillis par Laurence Fayard

(1) STIF : Syndicat des transports d'Ile-de-France

EN BREF

Niort (Deux-Sèvres)

Grève des éboueurs



Les éboueurs de la communauté d'agglomération de Niort se sont mis en grève, le 23 avril au matin, avec leur syndicat CGT. Ils revendiquent notamment l'évolution de leur régime indemnitaire.

Réunis en assemblée générale, les agents ont mis à exécution la menace de grève qui planait depuis plusieurs jours. « Le régime indemnitaire reste gelé depuis 2000 », dénonce Didier Michaud (CGT), et le syndicat réclame « l'arrêt des embauches abusives d'emplois précaires » qui entraînent « une démotivation et un service public défaillant ».

Le 23 avril à midi, les grévistes et leur syndicat se sont rassemblés devant le siège de la communauté d'agglomération. Une délégation a été reçue. A l'issue de la rencontre, pas de proposition chiffrée, mais une promesse : celle d'ouvrir une négociation en septembre prochain. Les salariés devaient décider ce 24 avril de la suite du mouvement.

Opéra de Lyon

Grève reconductible des agents des services techniques

Une grève reconductible des agents des services techniques de la scène de l'Opéra de Lyon a démarré le 23 avril. Les soixante-dix techniciens (machinistes, électriciens, accessoiristes, costumiers, habilleuses...) demandent à connaître leur programme de travail « trois semaines à l'avance », d'avoir « une vue sur la saison prochaine » et encore de revoir leurs conditions de travail, selon le syndicat CGT.

« Depuis deux-trois saisons, on remarque qu'elles se rallongent avec deux ou trois spectacles phares, des créations originales, des trilogies, des concerts... Et nous avons de plus en plus de travail et de pression », a déclaré un délégué.

Rennes (Ille-et-Vilaine)

Manifestation des salariés de Technicolor contre les licenciements



Près de cinq cents salariés de Technicolor ont manifesté, le 24 avril, de la mairie de Rennes au site de Technicolor, à l'appel des syndicats CGT, CFDT, CFE-CGC, UNSA et SUD, derrière la banderole de l'intersyndicale, sur les revendications suivantes : « Non à la désindustrialisation. Non aux délocalisations. Non aux licenciements. » En cause : les neuf cents suppressions d'emplois, après l'annonce de la délocalisation de certaines activités du groupe, « auxquels il convient d'ajouter de nombreux départs de prestataires », dénoncent les syndicats. Technicolor France (ex-Thomson) emploie aujourd'hui quelque mille neuf cents salariés. A Rennes et à Issy-les-Moulineaux, les activités de recherche et développement seraient particulièrement touchées. La direction a par ailleurs annoncé la fermeture, d'ici à l'été, de l'unique usine Technicolor de France, à Angers.

Saint-Vincent-de-Tyrosse (Landes)

Depuis le 13 avril, plus de 85 % des facteurs en grève illimitée

A l'appel d'une intersyndicale CFDT-CGT-FO-SUD, plus d'une vingtaine de facteurs assurent un piquet de grève devant le centre de tri de Saint-Vincent-de-Tyrosse.

Des camarades du comité départemental des Landes du POI se sont rendus sur place. Un gréviste, responsable syndical, répond à nos questions au nom de l'intersyndicale.

Comment a été déclenchée cette grève ?

Elle part de plusieurs mois, en janvier, quand la direction a dressé le bilan d'activité et a décidé de supprimer un emploi afin d'accroître la productivité. Elle nous a alors présentés une nouvelle organisation des tournées, qui se traduit par une cadence infernale, une véritable cadence « de robot ». Elle est rejetée en bloc. A partir de là, la mobilisation a commencé : une pétition en direction de la population contre la réorganisation des tournées et la dégradation du service public postal a recueilli plus de cinq mille signatures en un mois. Du jamais vu ! En février, l'intersyndicale a

organisé un casse-croûte revendicatif ouvert à tous, qui s'est terminé par une manifestation dans Tyrosse de plus de cent facteurs soutenus par près de deux cents usagers, élus, responsables syndicaux d'autres secteurs...

Mais ce qui a déclenché la grève, c'est lorsque, le 11 avril, la direction a décidé de bloquer le courrier ordinaire à Dax pour ne nous faire distribuer que les plis électoraux. Cette mesure était en réaction à notre préavis de grève illimitée, déposé le 10 avril pour le 12, contre la mise en œuvre de la nouvelle organisation. Pour nous, la priorité, c'est le courrier aux usagers, pas les tracts politiques !

Une autre factrice intervient : « En trente ans de carrière, c'est la première fois qu'ils osent faire cela. Les plis électoraux, d'habitude, on les distribue en plus, en heures supplémentaires. C'est honteux ! C'est un mépris total envers la population ! »

Une autre factrice : « Il faut savoir que La Poste reçoit environ 561 euros par facteur pour la distribution des plis électoraux. Ici, il nous propose... 50 euros ! Ils se font du beurre sur notre dos. C'est un scan-

dale ! Tout est bon pour eux pour gagner du fric ! »

Comment est décidée la reconduction de la grève ?

Tous les matins, à 8 heures. A chaque fois, elle a été votée à l'unanimité. Plus de 80 000 objets sont déjà en attente. La direction est débordée et les plis électoraux ne bougent pas.

En marge de l'interview, ce responsable syndical explique :

« Si le traité européen TSCG est ratifié, cela sera encore plus de rigueur, plus d'austérité. A La Poste, cela sera encore moins d'embauches. Nous avons actuellement une quantité de CDD incalculable. Nous demandons leur titularisation. Avec le traité, cela sera impossible de le revendiquer, car nous remettrons alors en cause l'équilibre budgétaire inscrit dans la Constitution. Notre revendication sera jugée illégale, car anti-constitutionnelle. C'est un déni de démocratie ! »

Quelles sont les conditions pour la reprise du travail ?

La restitution du poste supprimé et de bonnes conditions de reprise.

Est-ce une situation uniquement locale ?

Non, c'est partout pareil. Même patron, mêmes effets. D'ailleurs, la grève risque de faire tache d'huile à partir de lundi 23 avril. Un préavis a été déposé pour les six autres bureaux de la plate-forme : Capbreton, Hossegor, Soustons, Saint-Martin-de-Seignanx, Vieux-Boucau, Peyrehorade.

Nationalement, c'est la même chose aussi : productivité, diminution des effectifs, heures supplémentaires non payées...

Et dans les autres secteurs publics, comme l'Education nationale, on supprime aussi des postes. On est tous logés à la même enseigne.

L'intersyndicale a décidé de lancer un appel en direction de toute la population pour un rassemblement de soutien aux grévistes, vendredi 20 avril, à 18 heures, au marché couvert de Saint-Vincent-de-Tyrosse. ■

Propos recueillis le 18 avril

Chronique

INTERNATIONALE

Pour gagner
contre
tous ces plans...

Françoise Kamel

La puissance de la grève générale du 29 mars en Espagne, le surgissement — dans ce qui ne devait être qu'une journée d'action de plus — de puissants piquets de grève qui ont entraîné des dizaines de milliers de travailleurs à s'organiser, pose la question de l'indépendance des organisations syndicales, c'est-à-dire de l'appel à la grève générale. Non pas, comme Toxo et Mendez, les deux dirigeants des CCOO et de l'UGT le faisaient, le 28 mars, par courrier à Rajoy, pour « protester contre l'absence de dialogue social », mais bien pour le « retrait de la réforme du Code du travail et de toutes les coupes budgétaires ». C'est un ébranlement de tout le dispositif mis en place en Espagne pour transposer la ratification du traité européen, la règle d'or.

Au lendemain du 29 mars, des militants espagnols étaient réunis le 21 avril à Getafe, dans la banlieue de Madrid, pour avancer, par la libre discussion, dans la recherche des moyens politiques à mettre en œuvre pour gagner contre la ratification, et non pour obtenir

que soit « rajoutée une clause sociale » à cette politique de la troïka. Cette politique, partout en Europe, cherche à écraser encore plus la classe ouvrière, avec l'aide de tous les gouvernements — de gauche comme de droite — ayant décidé de lier

leur sort à la survie coûte que coûte de l'Union européenne. Il s'agit bien d'obtenir le retrait de tous ces plans de transposition qui, en Espagne, prennent la forme de la réforme du Code du travail ; en Grèce, celles de coupes budgétaires comme il n'y en a jamais eu ; en France, celle de l'offensive pour la destruction de la Sécurité sociale au nom du renflouement « nécessaire » du capital financier, c'est-à-dire du paiement de la « dette ». Estimant que cette discussion et cette recherche ne sont pas simplement une affaire espagnole, des militants ouvriers venus du Portugal, d'Allemagne, de France, ont répondu favorablement à la proposition de participer à cette discussion. Des camarades d'Italie, de Roumanie, d'Irlande ont envoyé des messages. On lira ci-contre le compte rendu et des extraits de l'appel adopté (1).

(1) On lira l'intégralité du compte rendu de ces documents dans le prochain numéro du bulletin de l'Entente, *Informations internationales*.

L'événement



Photo AFP

Espagne : après la puissante grève générale du 29 mars

Rencontre ouvrière le 21 avril à Madrid

Mandatée par le bureau national du POI, j'ai participé à une rencontre ouvrière qui s'est tenue à Madrid, le 21 avril.

La première chose qu'il faut noter, c'est que, sous des formes variées propres aux conditions politiques de chaque pays, un combat politique est engagé contre la ratification du traité européen (TSCG) et de la règle d'or de la troïka.

La classe ouvrière n'est battue nulle part. Et cela, quels que soient les résultats électoraux. Il ne s'agissait pas écoulés trois mois depuis le « triomphe électoral » de Rajoy (droite) que l'Espagne connaissait, le 29 mars, la plus importante grève générale depuis la mort de Franco. En France, la « traditionnelle » trêve électorale de la présidentielle n'a pas empêché le développement de la lutte de classe (notamment la grève des éboueurs à Lyon).

LE SURGISSEMENT DES PIQUETS DE GRÈVE

Dans la discussion, plusieurs camarades de l'Etat espagnol ont indiqué comment le surgissement des piquets de grève qui ont entraîné dans la grève générale onze millions de travailleurs espagnols sur seize à dix-sept millions de salariés, a modifié l'ordonnement prévu. « Ce mouvement des piquets de grève a indubitablement eu un caractère de spontanéité. Mais, avant lui, il y a eu toute une bataille dans les syndicats. Nous sommes dans toute l'Espagne deux mille délégués syndicaux de l'UGT et des Commissions ouvrières qui nous sommes adressés par courrier à Toxo et Mendez (secrétaires généraux de l'UGT et des CCOO) à l'initiative de la « plate-forme de syndicalistes pour l'indépendance des syndicats et la démocratie dans les syndicats ». Nous leur avons dit : les syndicats sont prisonniers des pactes sociaux, deux ont encore été signés avec le gouvernement depuis le début de l'année, dont un accord de modération salariale.

Et lorsque nous sommes en grève pour défendre nos salaires, les patrons nous opposent l'accord signé ! Mais qui parmi les syndiqués vous a demandé de signer ça ? Qui a décidé de ça ? Dans quel syndicat cela a-t-il été discuté ? Retirez votre signature ! »

En écho à cette intervention, plusieurs responsables syndicaux ont témoigné.

« En Andalousie, il y a eu des élections régionales, il y a deux semaines : le Parti populaire (droite) a perdu quatre cent mille voix par rapport à son « triomphe » du 20 novembre. Le PSOE a perdu cent mille voix. Malgré cela, la gauche est majoritaire. Elle a donc formé le gouvernement d'Andalousie. Ce gouvernement va-t-il appliquer les décisions prises à Bruxelles que, subsidiairement, Rajoy prépare à Madrid ? Les directions de l'UGT et des CCOO viennent d'adresser une nouvelle lettre à Rajoy pour « le rétablissement du dialogue social ». Ils ont demandé à Somavia, directeur du Bureau international du travail (BIT), de faire une médiation en ce sens auprès de Rajoy. Le mandat électoral du peuple andalou, lui, est clair : « Barrer la route aux mesures budgétaires du gouvernement Rajoy, à savoir le licenciement de quinze mille enseignants et de six mille hospitaliers en Andalousie ».

C'est ce que signifie précisément le remboursement de la dette espagnole, la règle d'or, le zéro déficit. Le mandat du 29 mars est clair : « Barrer la route à la réforme du Code du travail ! Aucune coupe budgétaire ! Pas de négociations pour accompagner ces mesures, Retrait ! » Un militant de Catalogne s'est interrogé : « Qui va se charger de rassembler la volonté de tous ceux qui ont fait le 29 mars ? Les travailleurs qui ont réalisé ce 29 mars doivent être représentés politiquement. Nous sommes venus à cette discussion pour cela. »

Les délégués venus des quatre coins d'Espagne ont adopté une déclaration et un relevé de conclusions qui fixe l'objectif, après le succès de cette troisième rencontre, après celles de Tarragone le 2 juillet 2011 et de Barcelone le 27 novembre, de préparer pour l'automne 2012 une conférence de délégués élus pour constituer un « mouvement pour

une représentation fidèle aux intérêts des travailleurs ». L'après-midi, les deux camarades allemands sont intervenus notamment sur la grève des services publics en Allemagne à l'initiative des délégués du syndicat Ver.di.

AUCUN DÉPUTÉ SOCIALISTE, AUCUN SOCIALISTE NE PEUT RATIFIER CELA !

Pour sa part, Aires Rodrigues, ancien député PS portugais, aujourd'hui responsable du Parti ouvrier d'unité socialiste (POUS), a relaté la campagne menée pour que ne soit pas transposé le traité européen, comme la direction du PS portugais l'a décidé.

« Nous avons été reçus par Mario Soares l'ancien président de la République. Nous lui avons fait état des conséquences de ce traité et de la crise dans le PS portugais. Le maire de Marinha Grande a pris position contre la ratification et pour remplacer la direction fédérale du PS de chez lui, qui, contre l'avis majoritaire de militants, s'est prononcée pour. Il est exclu du PS. »

Le 3 avril, dans la presse, Soares a écrit un article dans lequel il dit : « Le député du PS en charge de cette question a attiré mon attention sur les conséquences pour la souveraineté du Portugal, pour les conditions de vie des travailleurs portugais, qu'entraînerait la ratification de ce traité. Aucun député socialiste, aucun socialiste ne peut ratifier cela ! » La direction du PS est passée outre. Le maire de Marinha Grande, plusieurs députés, plusieurs responsables demandent maintenant la convocation d'un congrès extraordinaire. »

La délégation française a rapporté sur la situation politique française et sur la campagne du POI contre la ratification du TGSC. Un représentant de cette rencontre a été désigné pour participer au meeting à Paris, le 3 juin. Et la nécessité de coordonner, d'impulser ce type d'initiative et de rencontre dans toute l'Europe — et notamment en Grèce ou à Dublin, où un référendum sur la ratification est prévu pour le 30 mai — a été retenue avec enthousiasme par tous les présents.

Françoise Kamel ■

Le mandat du 29 mars est clair : « Barrer la route à la réforme du Code du travail ! Aucune coupe budgétaire ! Pas de négociations pour accompagner ces mesures, Retrait ! »

L'appel aux travailleurs d'Europe (extraits)

Dans la voie ouverte par les travailleurs d'Espagne

/// (...) Les faits parlent : seule l'union des travailleurs et de leurs organisations, l'union des peuples d'Europe réalisée dans l'action peut :

- Imposer le retrait de tous les plans, pour décréter nulles et non avenues les exigences meurtrières de la troïka (FMI, UE, BCE) et pour rejeter la ratification de tout traité prétendant soumettre le sort des peuples à quelque autorité supranationale quelle qu'elle soit ;
- arracher le retrait de ces plans de destruction sans limites.

L'union est la seule voie

(Il s'agit de) l'union contre la ratification du nouveau traité européen TSCG et contre la mise en place du MES, véritable Fonds monétaire européen institutionnalisant l'austérité permanente, la destruction de tous les systèmes de protection sociale et la dislocation généralisée des nations. C'est seulement dans cette voie, ouverte par les travailleurs d'Espagne, qu'on pourra contraindre le capital financier à reculer et qu'on pourra sauver nos usines, nos services publics, nos hôpitaux, nos écoles et nos droits..., et pas dans celle de la soumission à une hypothétique "renégociation" des traités, de la BCE, ou bien à l'ajout d'un protocole "croissance" au TSCG. Les brèches ouvertes par la grève générale du 29 mars dans tout le dispositif de l'UE font naître un immense espoir chez tous les travailleurs d'Europe.

"Les brèches ouvertes par la grève générale du 29 mars dans tout le dispositif de l'UE font naître un immense espoir chez tous les travailleurs d'Europe."

Contrairement à ce dont on veut nous convaincre, rien n'est écrit à l'avance.

Les rouages du monstrueux mécanisme d'écrasement des peuples viennent de se "gripper", révélant la panique que vient de provoquer, au sein des cercles dirigeants du capital financier et de ses serviteurs, cet imposant épisode de lutte des classes.

Il s'agit d'un puissant encouragement dans tous nos pays à mettre à profit toute hésitation de l'adversaire (l'UE et le FMI) pour aider la classe ouvrière à submerger les résistances qui se manifestent aux sommets des organisations, à réaliser l'unité de ses organisations de classe pour s'engouffrer dans les brèches, les élargir et arracher le retrait pur et simple de toutes les mesures qui la frappent.

(...) Nous mesurons l'importance de la discussion qui s'ouvre au sein de la classe ouvrière et de ses organisations.



Echangeons informations et analyses, coordonnons nos efforts, resserrons les liens entre les combattants que nous sommes dans nos pays respectifs, informons toutes et tous de ce qui vient d'avoir lieu en Espagne, restituons lui sa véritable dimension, organisons les "rencontres" indispensables comme nous venons de le faire à Madrid.

C'est dans cet esprit que nous répondons à l'invitation qui vient de nous être transmise par les militants du POI de participer au meeting du 3 juin à Paris.

En même temps, nous sommes aux côtés de toutes les forces du mouvement ouvrier qui, en Irlande, appellent à voter non au référendum du 31 mai sur le nouveau traité européen. Nous sommes convaincus que l'intensification des échanges, tels que nous venons de les pratiquer avec

les camarades espagnols engagés dans une bataille décisive pour eux, comme pour toute la classe ouvrière dans toute l'Europe, constitue le meilleur moyen d'élargir la campagne européenne pour le retrait des plans d'ajustement, et pour préparer une "conférence ouvrière européenne" largement représentative de tous les courants qui traversent les organisations ouvrières de nos pays et se posent la question du combat pour arracher l'annulation de tous les plans et des traités qui les portent, et qui soit en mesure de peser sur la suite des événements. Nous nous déclarons prêts à répondre à toute invitation allant dans ce sens. ■

Plus de trente mille manifestants à Barcelone contre les coupes budgétaires dans l'éducation

Plus de trente mille manifestants, samedi 21 avril à Barcelone, contre les coupes budgétaires dans l'éducation, au lendemain de l'annonce de mesures frappant ce secteur et celui de la santé. Les syndicats du secteur de l'éducation appelaient à la manifestation.

Ce que les coupes budgétaires de la région de Catalogne et celles du ministère espagnol de l'Éducation « sont en train de faire, c'est démanteler l'enseignement public », a dénoncé la porte-parole du syndicat USTEC, Rosa Canyadell. Le plan du gouvernement vise à générer dix milliards d'euros de réductions des dépenses par an, dont trois dans l'éducation. Un décret-loi, publié dès samedi dans le Bulletin officiel, autorise en outre les régions autonomes à augmenter de 50 % les frais d'inscription à l'Université, qui passeront de mille à mille cinq cents euros en moyenne. Elles peuvent également augmenter de 20 % le nombre maximum d'élèves par classe. Les principaux syndicats espagnols ont appelé à une journée de manifestations dans tout le pays le 29 avril.



La crise

GRECE >

A la veille des élections législatives anticipées, une nouvelle "feuille de route"

A quelques jours des élections législatives anticipées, le 6 mai prochain, la Commission européenne, saisie d'effroi par une probable défaite électorale des deux principaux partis — le Pasok et le parti de droite Nouvelle Démocratie (ND) — vient de fixer la feuille de route du futur gouvernement.

Christel Keiser

Une nouvelle avalanche de coupes comme de contre-réformes, équivalant à 5 % du PIB, d'ici à 2014, avec à la clé une baisse des salaires de ... 15 % !

Ces mesures s'ajoutent à tous les plans meurtriers déjà appliqués depuis des années, notamment, dans la dernière période, par le Pasok et la Nouvelle Démocratie, qui ont accepté de mettre en œuvre les plans de la troïka dans le cadre d'un gouvernement de coalition dirigé par Lucas Papademos, ancien vice-président de la Banque centrale européenne. En même temps qu'elle fixait la feuille de route, la Commission européenne décidait de publier, le 18 avril, une communication sur la croissance en Grèce.

Le journal *Le Monde* estime que cette communication devrait permettre aux responsables européens de démontrer que les institutions européennes « ne laissent pas tomber une population obligée de payer au prix fort le naufrage financier du pays ». « Prix fort » que les travailleurs grecs refusent de payer !

Ainsi, les marins et leur fédération panhellénique, PNO, ont récemment appelé à une grève de deux jours, affirmant leur volonté de ne « pas reculer devant les pressions politiques et à ne pas céder si leurs revendications, portant essentiellement sur les salaires-retraites et leur caisse d'assurance-maladie et de retraite, ne sont pas satisfaites ».

A quelques jours des élections, la Commission européenne s'inquiète donc de ce que le rejet des plans de la troïka, que les travailleurs cherchent à imposer depuis des années, grève après grève, manifestation après manifestation, s'exprime aussi sur le terrain électoral.

D'où la feuille de route qu'elle vient de publier. En effet, la moyenne des résultats de trois sondages réalisés en février 2012 (en comparaison des résultats électoraux de 2009) fait passer le Pasok de 43,9 % (2009) à 10 % en moyenne, la ND de 33,5 à 28 %, le Laos (extrême droite) de 5,6 à 5 %.

A l'inverse, la « gauche » passe de 12,1 % — dont 7,5 % pour le Parti communiste grec (KKE) et 4,6 % pour Syriza — à 40,5 % (soit respectivement : KKE 13 %, Syriza 12,5 % et Gauche démocratique, scission de Syriza qui n'existait pas en 2009, 15 %).

Ainsi, le premier parti frappé, c'est le parti au pouvoir depuis des années, qui est jugé responsable au premier rang des plans : le Pasok. Mais, avec lui, son partenaire de la coalition, la Nouvelle Démocratie, est menacé de perdre des voix au profit de nouvelles for-



Grève des marins le 10 avril sur le port du Pirée

mations composées de députés de droite exclus de ses rangs pour avoir voté contre les plans de la troïka.

Avec toutes les réserves nécessaires vis-à-vis des sondages, il semblerait que les travailleurs s'apprêtent à sanctionner les partis de la coalition gouvernementale, et qu'un certain nombre d'entre eux s'apprêtent à voter pour les partis « de gauche » qui

"Le "prix fort" que les travailleurs grecs refusent de payer !"

leur apparaissent comme s'étant opposés aux mesures de la troïka. Pour quelle issue ? Aleka Papariga, secrétaire générale du KKE, multiplie des déclarations qui se

ramènent toutes à une affirmation : « Le bilan des élections à venir dépendra du pourcentage obtenu par le KKE. Seul le renforcement du KKE aidera réellement le peuple à faire peur aux terroristes réactionnaires et à ceux qui sont prêts à faire des compromis »...

Mise à part cette attitude auto-proclamatoire, le KKE ne formule aucune proposition concrète permettant d'ouvrir une issue, et, en particulier, celle reposant sur la volonté exprimée par les centaines de milliers de travailleurs réunis autour du Parlement, le 12 février dernier : « Dehors la troïka ! »

N'est-ce pas pourtant l'exigence majeure des travailleurs grecs ? N'est-ce pas cela qui inquiète la Commission européenne et les représentants de la troïka, à la veille du 6 mai ?

(1) Coalition électorale constituée de partis « de gauche », membre du Parti de la gauche européenne (PGE).

SPÉCULATION >

Entre l'élection en France et la crise aux Pays-Bas, les marchés s'affolent

Les résultats du premier tour de la présidentielle française, la chute du gouvernement aux Pays-Bas et de mauvais indicateurs économiques, les craintes de voir repartir de plus belle la crise de la dette en zone euro, ont fait sérieusement chuter les Bourses européennes. Dès l'ouverture, la baisse a été accentuée, les mauvaises nouvelles ne cessant de s'accumuler.

« L'instabilité politique en Europe pèse sur le marché, avec les incertitudes sur l'issue du scrutin en France et la crise politique aux Pays-Bas, qui a pris les marchés par surprise et créé un élément supplémentaire d'incertitude », explique un trader de l'agence spéculative Global Equities. Dans un contexte déjà fragilisé par les doutes sur la capacité des pays européens à réduire leurs déficits publics, « le scrutin français s'ajoute à une défiance envers la zone euro qui pèse sur les marchés », observe un gérant de Bar-

clays Bourse. L'aggravation de la crise aux Pays-Bas a également pesé fortement.

Le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte, a présenté à la reine la démission de son gouvernement, tirant les conséquences de l'échec des négociations sur la réduction du déficit public. Après sept semaines de discussions, les membres de la coalition gouvernementale ne sont pas parvenus à s'entendre sur les mesures à prendre pour dégauger seize milliards d'euros d'économies afin de réduire le déficit public des Pays-Bas.

Ajoutant à l'anxiété, les indicateurs publiés lundi assombrissaient encore les perspectives. L'activité manufacturière s'est contractée, en avril, en Chine, accablant la prévision d'un ralentissement plus grand que prévu de l'économie. Et dans la zone euro, l'activité du secteur privé s'est aussi fortement contractée en avril, indice que les pays de l'Union monétaire vont traverser une récession plus longue que prévu.

Tunisie

A la veille du 1^{er} Mai, grèves et manifestations se multiplient partout

Interview du secrétaire général adjoint de l'UGTT



Photo DR

L'UGTT appelle à des manifestations de grande ampleur pour le 1^{er} Mai. Quels en seront les mots d'ordre ?

Le 1^{er} Mai est la journée mondiale des travailleurs. Nous porterons les mots d'ordre de tous les travailleurs : le droit au travail et à l'émancipation de toutes formes d'exploitation. Et, bien sûr, nous porterons des mots d'ordre qui nous sont particuliers, surgis de la révolution tunisienne, et qui ne sont toujours pas satisfaits, notamment : « *Le travail est un droit, bande de voleurs !* », le jugement des responsables de la corruption, le développement équitable de toutes les régions.

Et, bien sûr, la question des libertés individuelles et publiques, le rejet de toutes formes de répression ou de menace. Parce que nous voulons une Constitution avec des visées sociales et qui fait toute sa place aux droits de la femme. Nous avons appelé la société civile à se mobiliser pour faire de ce 1^{er} Mai une démonstration de grande ampleur.

Le gouvernement et l'Assemblée constituante n'ont pris aucune initiative pour répondre aux revendications exprimées depuis le premier jour par la révolution. Qui, d'après toi, sera en mesure de prendre tous ces dossiers à bras-le-corps ?

Nous pensons qu'une nouvelle configuration gouvernementale pourrait assumer cette tâche. Nous ne pouvons pas dire quelle sera sa composition. Mais ce qui est sûr, c'est qu'elle devra bénéficier d'une large confiance populaire. L'impuissance caractérise la situation politique dans laquelle nous vivons.

Le gouvernement actuel fait comme s'il était entendu de manière tacite que la politique économique de Ben Ali soit poursuivie. Qui doit décider de l'orientation économique, des choix à faire, concernant la dette, la nationalisation des entreprises indûment privatisées, l'accord d'association avec l'Union européenne, etc. ?

Les choix de ce gouvernement sont aujourd'hui clairement des choix libéraux. Et ce, bien avant les élections. Les partis de la coalition gouvernementale ont fait des promesses pour rassurer les sociétés étrangères et les investisseurs. La politique économique de ce gouvernement s'appuie sur l'investissement étranger et la politique de privatisation. Les sociétés qui ont été saisies et qui appartenaient au clan Ben Ali ont été de nouveau privatisées. Certes, il est de la mission de l'Assemblée constituante de définir les grandes orientations de la politique économique, mais cette Assemblée constituante, qui appuie la politique gouvernementale, ne proposera rien de différent de ce que fait le gouvernement.

Propos recueillis par notre correspondant à Tunis

Grèves et mobilisations se multiplient partout en Tunisie, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Le chômage s'est aggravé — huit cent mille chômeurs, selon les indications fournies par l'UGTT — et la revendication d'emploi, portée par les centaines de milliers de diplômés chômeurs, demeure à ce jour sans réponse. Mieux, le gouvernement vient de supprimer l'allocation de deux cents dinars qui leur était attribuée, et la manifestation pacifique organisée par l'Union des diplômés chômeurs à Tunis, le 7 avril, n'a obtenu pour seule réponse que la matraque et les gaz lacrymogènes. Le recours à la force policière, appuyée par les milices d'Ennahda, est, depuis cette date, l'axe de conduite du gouvernement de la troïka pour répondre aux revendications formulées par le peuple tunisien.

Nous avons interrogé Sami Tahri, secrétaire général adjoint de l'UGTT, pour savoir quelle est l'appréciation politique que porte la centrale syndicale sur cette nouvelle situation.

Nous porterons des mots d'ordre particuliers, surgis de la révolution tunisienne, et qui ne sont toujours pas satisfaits, notamment : « Le travail est un droit, bande de voleurs ! »

Les revendications sociales et particulièrement la question de l'emploi sont au cœur de la situation. Cependant, ni le gouvernement ni l'Assemblée constituante ne sont occupés à les régler.

Le gouvernement n'a, à ce jour, présenté aucun programme. Il a présenté une loi des finances en décembre 2011, qui fut votée sous pression. Il est actuellement en train de préparer une loi complémentaire. Mais quelle sera sa capacité à répondre à la situation et à quelles ressources fera-t-il appel ?

Quant à l'Assemblée constituante, sa feuille de route est plus que floue. Elle a perdu beaucoup de temps à débattre de questions secondaires au détriment de sa mission première.

Pour notre part, nous pensons que seul un gouvernement ayant la confiance populaire, à côté d'une Assemblée constituante travaillant à rédiger la Constitution, serait à même de répondre à la situation présente, notamment à la question de l'emploi et du développement régional.



Manifestation à l'appel de l'UGTT, le 25 février dernier.

Photo DR

ARGENTINE

Le gouvernement Kirchner exproprie 51 % des actions détenues par la compagnie pétrolière espagnole Repsol



Photo AFP

La présidente argentine, Cristina Kirchner, a exproprié 51% des actions que la société espagnole Repsol possède dans la plus grande entreprise pétrolière, YPF (1). Une mesure qu'elle avait soutenue à l'époque. Elle a également envoyé au Parlement le décret qui touche toute la chaîne de production et de distribution du pétrole.

Cette décision a provoqué une onde de choc sur tout le continent. Elle a frappé l'esprit des secteurs populaires et a fait que les visages des membres des cercles proimpérialistes se soient fermés.

Elle marque la reprise des mesures de contrôle des ressources naturelles adoptées sous l'impulsion des masses populaires par quelques gouvernements « progressistes » d'Amérique latine, durant cette dernière décennie.

Cette mesure, positive, n'est cependant qu'une nationalisation partielle, elle n'est pas une renationalisation, YPF restant à 49 % privée. Dans le discours où elle annonçait le décret, la présidente argentine a réaffirmé que « *L'avenir d'YPF n'est pas la nationalisation* » (journal *Pagina 12*, 17 avril).

La résistance ouvrière marque de son empreinte toute la situation

Il y a cinq mois, tout de suite après avoir été réélue au premier tour, Cristina Kirchner annonçait des mesures ayant un impact très dur sur les travailleurs : ajustement fiscal, diminution des aides aux services publics privatisés. Le métro de Buenos Aires devait doubler ses tarifs.

Mais la résistance populaire a empêché que ces mesures soient appliquées. Le secrétaire de la CGT, Hugo Moyano, lui-même, a renoncé à ses fonctions dans le Parti justicialiste (PJ), alors que la Centrale des travailleurs argentins (CTA), minoritaire, proposait à la CGT un mouvement de grève générale.

En février, l'accident de la gare Once (51 victimes), sur une ligne privatisée, a créé un climat général d'indignation et d'attente de mesures de récupération des trains. Mesures qui n'ont pas été prises.

En mars, face à la grève des six cent mille professeurs de la CTERA, Cristina Kirchner a développé tout un discours contre les « instituteurs », rejeté par le peuple. Ses indices de popularité sont tombés en flèche. Elle réagit maintenant à la politique de désinvestissement de Repsol, qui a doublé ses bénéfices en 2011 par la spéculation et l'importation de pétrole, entraînant un manque à gagner important pour la nation.

Elle s'attaque ainsi au processus de « désindustrialisation » du continent, aggravé par

la décision des multinationales d'augmenter au maximum les renvois de bénéfices vers les maisons mères en crise (le capital espagnol fait à nouveau partie des plus gros investisseurs directs en Argentine, dépassant les Etats-Unis).

Le gouvernement espagnol de Rajoy a déclaré qu'il « *rompait les bonnes relations avec l'Argentine* », soutenu en cela par l'Union européenne, qui dénonce un « *acte illicite* » et « *préoccupant* », selon le président de la Commission européenne, Barroso, et soutient l'indemnisation de 10,5 milliards de dollars demandée par Repsol au tribunal d'arbitrage de la Banque mondiale.

Le gouvernement argentin s'apprêterait à payer la somme fixée par le tribunal local. Une crise majeure est ouverte. Comme YPF reste une société anonyme avec des actions cotées aux Bourses de Buenos Aires et de New York, la pression est exercée sur l'Etat argentin pour qu'il « *compense* » Repsol (qui compte des banques parmi ses propriétaires), pour éviter l'effondrement des actions d'YPF. A l'inverse, pour soutenir la mesure, l'Etat devra accroître son intervention, en particulier dans le système financier. Ce qui pose le problème de la renationalisation de Repsol à 100 % sans indemnité. Une mesure de souveraineté que le peuple soutiendrait immédiatement.

Robert Zoellick, président de la Banque mondiale, a déjà condamné « *l'erreur, populiste et protectionniste* » argentine, c'est-à-dire qu'il condamne ce que le tribunal n'a pas encore discuté ! Le lendemain (20 avril), le FMI a annoncé une mesure de « *censure publique* » contre le pays. Ce que la secrétaire d'Etat, Hillary Clinton, a approuvé dans une lettre communiquée au Sénat.

La défense de la souveraineté de la nation argentine exige une prise de position claire du mouvement ouvrier et syndical sur tout le continent. Le site de la Centrale unique des travailleurs du Brésil (CUT) rapporte à ce propos que le récent congrès de la Confédération syndicale des Amériques (CSA) a ovationné l'annonce de la mesure de nationalisation partielle.

Cette exigence s'adresse aussi aux gouvernements. On notera que le président mexicain, Calderon, a condamné la mesure prise par Kirchner, tandis que le président bolivien, Evo Morales, s'est abstenu et que les présidents Chavez, du Venezuela, Mujica, d'Uruguay, et Dilma Rousseff, du Brésil, l'ont défendue.

C'est cette exigence de souveraineté portée par tous les peuples, qui a sans doute attisé la crise lors du récent sommet des Amériques. (Nous y reviendrons la semaine prochaine.)

Correspondant ■

(1) Privatisée en 1993 par le président Menem, membre du même Parti justicialiste (péroniste) que l'actuelle présidente.

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

YÉMEN...

"Même au risque de tuer des innocents"

« La CIA souhaite que l'administration américaine l'autorise à mener davantage d'attaques de drones (avions sans pilote) au Yémen, même au risque de prendre pour cible des innocents », rapporte le *Washington Post* (19 avril). Au cours des quatre derniers mois, au moins huit attaques aériennes ont été menées par les Etats-Unis dans le pays, souligne ce journal, qui reconnaît que des civils ont parfois été tués lors de ces attaques.

GUADELOUPE

Une déclaration du LKP au sujet des élections présidentielle et législatives (extraits)

« Certains (des candidats) promettent la fin de la pwofitasyon sur les prix en cas de victoire. D'autres proclament l'encadrement des prix. Ils vont jusqu'à nous assurer de nommer "des gens de chez nous" à des postes clés. Tous nous vendent l'idée d'un développement intégré, respectueux de l'environnement, créateur d'emploi et de richesses pour nous (...).

Tous disent ne pas comprendre comment nous importons plus de 85% des biens consommés en Guadeloupe. Tous ont un plan pour éradiquer l'échec scolaire, l'insécurité, la misère et la discrimination raciale à l'embauche. Tous nous promettent ainsi plus de sécurité, plus d'emploi, plus de transport, plus de santé, plus de bien-être (...).

Mais alors pourquoi, tous bords politiques confondus, n'ont-ils jamais appliqué le protocole du 4 mars 2009 (qui concluait la grande grève générale de quarante-quatre jours de janvier à avril 2009) ni exigé le respect de tous les engagements qui y sont gravés (...)? Préparons la mobilisation du 10 mai 2012 (appel à la grève générale lancé par l'ensemble des organisations syndicales de Guadeloupe et le LKP), ne nous laissons pas diviser ni endormir par les promesses électorales (LKP, Lapwvent, 18 avril 2012). »

CHIFFRE

26,4 millions

C'est le nombre de personnes « déplacées » du fait des guerres, crises et famines dans le monde.

En Afghanistan, le nombre de nouveaux déplacés a bondi de 80 %, alors que les combats se sont étendus à de nouvelles régions.

Palestine

Yasser Kaabneh, berger palestinien, grièvement blessé par des tirs israéliens

Yasser Kaabneh, 18 ans, faisait paître ses moutons au nord de Tubas, dans la vallée du Jourdain, lorsqu'il a été atteint par une balle à la poitrine. Les terres palestiniennes sur lesquelles Yasser faisait paître ses bêtes sont régulièrement envahies par l'armée israélienne pour des entraînements.

350 syndicalistes signent l'appel du CICR pour l'arrêt immédiat de la répression antisyndicale en Guadeloupe



Trois cent cinquante militants syndicalistes de toute appartenance syndicale (CGT, CGT-FO, FSU, SUD et autres) ont répondu à l'appel du Comité international contre la répression (Cicr) en signant la déclaration qui exige du gouvernement français que cessent la répression antisyndicale en Guadeloupe, les arrestations de militants syndicaux, les procès, les inculpations visant des militants dans l'exercice démocratique de leurs mandats syndicaux. Que cesse la tentative de criminalisation de l'action

L'appel du Cicr (extraits)

" Au-delà des opinions nécessairement diverses que chacun d'entre nous peut avoir, nous ne saurions accepter la répression qui s'abat actuellement, tendant à criminaliser l'action syndicale. D'autant que cette répression est le fait de notre propre gouvernement.

Syndicalistes, en France, nous estimons qu'en défendant l'exercice des libertés et droits syndicaux en Guadeloupe, nous défendons par là même les libertés et droits syndicaux dans l'Hexagone (...).

Pour le seul mois de novembre 2011, vingt et un militants de l'UGTG ont été traduits devant la justice ! Depuis cette date, l'ancien secrétaire général de l'UGTG, Raymond Gauthiérot, a été condamné à trois mois de prison ferme. Charly Lendo, actuel secrétaire général adjoint de l'UGTG, convoqué par le tribunal correctionnel pour des faits non justifiés, puis relaxé, a été condamné parce qu'il a refusé des prélèvements ADN, c'est-à-dire d'être considéré comme un délinquant de droit commun.

Cette avalanche de procès contre les syndicalistes de l'UGTG, les procédures sans

syndicale (prélèvement de l'ADN sur la personne de syndicalistes). Pour que soient respectés les droits et garanties de liberté syndicale inscrits dans les conventions de l'OIT. Une intense répression antisyndicale se développe, tout particulièrement contre les militants et responsables de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), dont Elie Domota est le secrétaire général, mais aussi, par exemple, en 2009, contre des militants de la FSU et de l'UNSA.

fin, comme celle dont est l'objet, par exemple, Michel Madassamy, condamné à trois mois de prison avec sursis, la campagne de presse calomnieuse, provocatrice, contre le secrétaire général de l'UGTG, Elie Domota, en particulier, sont autant d'éléments constitutifs d'une situation où s'installe dangereusement et insidieusement un Etat d'exception.

Une situation largement condamnée par le mouvement syndical de l'île, comme en témoigne la conférence de presse commune, tenue mercredi 18 mai 2011, en présence des secrétaires des unions départementales CGTG, CGT-Force ouvrière et de l'UGTG.

C'est pourquoi, les soussignés, profondément attachés à la défense de l'exercice des libertés collectives et individuelles en Guadeloupe, comme dans l'Hexagone, entendent alerter les militants, l'opinion ouvrière et démocratique.

Conscients de leurs responsabilités, les soussignés appellent solennellement les pouvoirs publics à faire cesser la répression antisyndicale en Guadeloupe et à lever toutes les poursuites. »

Pour vous joindre à cet appel ou pour être informé : par courrier : Gérard Bauvert, La Cerisaie, 21, allée Diane, 95 440 Ecouen ; par mail : Jean-Jacques Marie : jj.marie@club-internet.fr

EUROPE

Big Brother dans le transport aérien

Par 409 voix contre 226, le Parlement européen a validé, le 19 avril dernier, un accord négocié entre Bruxelles et Washington, qui autorise durablement le transfert des données concernant les quelque quarante-huit millions de passagers qui voyagent chaque année entre les deux continents. Les Etats-Unis ont immédiatement « applaudi » ce vote, a tenu à se féliciter l'ambassadeur américain auprès de l'Union européenne, William Kennard.

Les informations ainsi exigées sont : nom et coordonnées du passager, dates et itinéraire du voyage, moyens de paiement utilisés, numéro de la carte de crédit, agence de voyages, informations sur les bagages, menu réservé à bord, etc.

Face aux accusations d'atteinte aux libertés, le commissaire européen chargé du dossier, Cecilia Malmström, a cyniquement déclaré que le texte n'était « pas parfait à 100 % », mais qu'il respectait « pleinement le droit européen ».



Chine

18^e Banquet de solidarité Vendredi 1^{er} juin 2012

Une inflation qui ne ralentit pas vraiment et reste forte, des fermetures d'usines privées (on parle de dizaines de milliers de PME qui auraient déjà mis la clé sous la porte en raison de la crise qui sévit dans les pays d'Europe destinataires des exportations en provenance de Chine...), des travailleurs migrants qui arrivent en masse à la ville (officiellement, en 2011, plus de 252 millions de travailleurs de la campagne ont quitté la terre pour chercher du travail en ville !), des salaires réels bas et souvent bloqués, malgré les annonces officielles du gouvernement, des restructurations d'entreprises d'Etat, dont il est annoncé qu'elles vont s'accélérer : « Le gouvernement central s'est engagé à approfondir les réformes », promettant « d'améliorer les politiques dans le secteur privé afin d'attirer les capitaux dans les secteurs qui ont été auparavant monopolisés par l'Etat ».

Les autorités de Pékin parlent de 13 % d'augmentation du salaire minimum chaque année pendant le plan quinquennal qui a démarré en 2011, mais l'exemple de Foxconn, la tristement célèbre société qui, hier, se chargeait d'assembler dans son usine de Shenzhen les merveilles électroniques et informatiques d'Apple et autres, montre la réalité : le salaire minimum y est de 1 500 yuans (180 euros). Aujourd'hui, une partie du travail de Shenzhen a été délocalisée en août 2011 à Zhengzhou, une province (le Henan) où le salaire minimum est de 1 080 yuans.

SOIXANTE MILLIONS D'OUVRIERS EN « INTÉRIM » !

Abaisser les salaires et la protection sociale, c'est l'objectif des multinationales, mais c'est aussi devenu celui des entreprises d'Etat. Les sociétés étrangères ont bénéficié en Chine, dès le début de la politique d'ouverture, il y a plus de trente ans, d'une aide puissante de la part des autorités de Pékin, au détriment des intérêts des travailleurs : la précarisation de l'emploi et du contrat de travail, notamment sous la forme d'un système d'agences d'intérim très particulier.

De fait, après l'entrée en vigueur en 2008 de la loi sur le contrat de travail, beaucoup d'employeurs ont cherché à se débarrasser de leurs salariés pour se défaire des contraintes du contrat de travail. Les patrons leur demandaient de signer un contrat de travail avec des agences de placement pour pouvoir retrouver leur poste dans l'entreprise. Cela a contribué à une forte augmentation des conflits du travail, car sur les trois cents millions d'ouvriers que compte le pays, soixante millions subissent cette précarisation ! Et l'employeur est désormais le plus souvent une entreprise ou une administration publique !

Il est donc naturel que les travailleurs cherchent à défendre leurs intérêts et que les grèves continuent d'éclater par vagues massives, comme en novembre 2011 et, plus récemment, en janvier dernier.

C'est dans ces circonstances que la Commission enquête Chine a invité un de ces défenseurs des grévistes, des droits et revendications des travailleurs pour le 18^e Banquet de solidarité qui se tiendra le vendredi 1^{er} juin, à 19 heures, à Paris.

Y sera réaffirmé à cette occasion que les droits des travailleurs n'ont pas de frontière et que les travailleurs chinois doivent pouvoir disposer des moyens de défendre leurs intérêts : libertés de négociation et d'organisation, droit de grève et, comme pour l'ensemble des couches de la société, libertés d'expression, de réunion et de manifestation.

On peut réserver dès maintenant à comenchine@wanadoo.fr

La réalité financière des moyens "d'information" en France

Grandes fortunes et groupes du CAC 40 détiennent la totalité des journaux, des chaînes de radio ou de télévision

L'ESSENTIEL

● **Restructurations, concentrations et fusions financières ont mis de plus en plus tous les médias entre les mains de la finance et de la grande industrie. C'est une menace sérieuse pour la démocratie.**

● **Cette appropriation des titres et des chaînes par les puissances d'argent aboutit à une information hiérarchisée, formatée et souvent manipulée, sous la seule loi du scoop et du sensationnel, avec la volonté de mettre l'opinion publique sous influence.**

● **Les instituts de sondage n'échappent pas à cette règle, dépendant de ces cercles très fermés de la classe dominante, souvent en connexion avec les groupes de médias dont dépendent leurs commandes et leurs revenus.**

Analyse

L'idéologie de la classe dominante

Un dossier établi par François Péricard

Les informations de ce dossier sont précises, aisément vérifiables. Il n'y a pas aujourd'hui un seul organe de « grande » presse indépendant en France.

Tous les groupes de médias appartiennent, directement ou indirectement, pour tout ou partie, aux puissances financières dominant leur actionnariat et les finançant notamment (globalement à près de 50 %) par la publicité des marques qu'ils détiennent également.

Nous sommes inconditionnellement, par principe, pour la liberté et la pluralité de la presse. Ces deux principes de la démocratie politique, pouvant paraître respectés de façon formelle, sont en fait dénaturés, vidés de leur substance. Aucune rédaction, aucun éditorialiste ou journaliste n'est libre de sa plume en dehors des limites admises par le système et compatible avec lui, un système considéré comme immuable.

Outre leur recherche du profit, les magnats de la presse ont aussi pour fonction de la maintenir dans les bornes d'un « politiquement correct » général, celui qui ne remet jamais en cause — au-delà des différences de positionnement acceptables dans ce cadre — le régime de la propriété privée des moyens de production. Les grands médias sont le véhicule de l'idéologie dominante, qui est celle de la classe dominante.



1. Les journaux

PRESSE NATIONALE

Le Figaro est la propriété de la Socpresse, détenue elle-même à 100 % par le groupe Dassault (la Socpresse était auparavant la propriété du groupe Hersant).

Le Parisien-Aujourd'hui en France est contrôlé par le groupe Amaury, qui lui-même appartient à 75 % à la holding de la famille Amaury (141^e fortune de France, selon *Challenges*) et à 25 % par le groupe Lagardère. Bien sûr, Amaury détient aussi plusieurs journaux et magazines sportifs, dont *L'Equipe*.

Le Monde appartient au groupe La Vie-Le Monde qui était auparavant majoritairement détenu par des actionnaires internes (Société des rédacteurs, Société des lecteurs, Association Beuve-Méry...). Le groupe Lagardère est également présent (17 %). En 2010, un groupe de trois riches investisseurs entre de façon prédominante au capital : Pierre Bergé, très lié au PS ; Xavier Niel, magnat de la branche com, récent initiateur de Free, et Matthieu Pigasse, financier de haut vol (banque d'affaires Lazard), également très lié au PS, notamment à Strauss-Kahn et à Laurent Fabius, et déjà propriétaire des *Inroktopables*. La Vie-Le Monde publie et-ou contrôle de nombreuses publications (par exemple *Télérama*) et notamment des titres de la presse catholique (*La Vie*, *Le Monde des religions*, *Prier*, etc.).

Libération a pour actionnaire majoritaire Edouard de Rothschild, héritier de la dynastie du même nom, banquier d'affaires et grand ami de Nicolas Sarkozy. Le deuxième actionnaire est Carlo Caracciolo, cofondateur du quotidien italien *La Repubblica*. Parmi les autres actionnaires, on trouve à titre personnel de riches sponsors proches du PS (Pierre Bergé de nouveau, André Rousselet) et l'ineffable Bernard-Henri Lévy (qui a des intérêts dans l'immobilier, la production cinématographique, en partenariat avec le groupe Pinault, et dans l'édition, les éditions Grasset notamment).

Le Journal du dimanche est la propriété du groupe Lagardère (dont l'activité principale est l'armement et l'aéronautique avec EADS) via Hachette Holding, qui possède en outre deux cent soixante titres dans quarante et un pays.

La Croix est détenue par le groupe Bayard Presse, puissant groupe détenu à 100 % par la congrégation des Augustins de l'Assomption, c'est-à-dire en fait par l'Eglise de France. **L'Humanité**, dont la rédaction se réclame de la direction du PCF, n'est plus possédée qu'à hauteur de 40 % par elle. Le reste de l'actionnariat est éclaté entre le groupe Hachette-Lagardère et plusieurs sociétés « amies », dont la SHIP contrôlée par Lagardère, TF1-Bouygues et la Caisse d'épargne.

PRESSE RÉGIONALE

Le groupe **La Dépêche** (*La Dépêche du Midi*, *Midi Olympique*...) est détenu majoritairement par la holding de la famille Baylet menée par Jean-Michel Baylet, sénateur, président du conseil général du Tarn-et-Garonne et président du Parti radical de gauche. Lagardère possède également 15 % du groupe qui a

d'autres activités dans la presse (gratuits, TV locales).

Le groupe **Est Républicain** est détenu à 33 % par la famille Lignac (338^e fortune de France, selon le classement de *Challenges*) et à 28 % par le groupe Hersant. Il possède 51 % de la société Ebra avec le Crédit mutuel (49 %) et il est le premier groupe de presse régionale en France avec *L'Est républicain*, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, *Le Journal de la Haute-Marne*, *La Liberté de l'Est*.

Ouest-France est détenu par une holding (Sipa) appartenant à l'Association pour le soutien des principes humanistes, d'obédience catholique.

Le groupe Bossel, par ailleurs détenteur du quotidien belge **Le Soir**, est le propriétaire du groupe de La Voix du Nord (VNI). Au début de 2011, il a cédé une participation de 25 % au Crédit agricole, qui devrait ultérieurement la porter à 35 %. Ce groupe est en train d'acquiescer Hersant Média qui possède *La Provence*, *Nice-Matin*, *Var-Matin*, *Le Havre libre*, *La Nouvelle République*, *Paris-Normandie*.

Sud-Ouest est la propriété de la famille Lemoine, du nom de son fondateur, après la Seconde Guerre mondiale.

PRESSE ÉCONOMIQUE

Les Echos sont la propriété du groupe LVMH de Bernard Arnault (première fortune de France, selon le classement 2010 de *Challenges*), leader du secteur du luxe

La Tribune, ancienne propriété de Bernard Arnault, est maintenant celle d'Alain Weill (homme d'affaires propriétaire de Next-TV contenant **RMC**, **BFM-TV**) qui l'a cédée à Valérie Decamp, P-DG du journal. Le journal a été mis sous procédure de sauvegarde en janvier 2011. Finalement, le journal, qui n'édite plus de version papier, est détenu par des groupes de médias, et, par leur intermédiaire, par le Crédit lyonnais, le Crédit agricole, la Caisse des dépôts et consignations et la Caisse d'épargne.

Capital est contrôlé par Prisma Presse, lui-même détenu par le groupe allemand Bertelsmann (premier groupe de presse européen) à travers Gruner Jahr. Ce groupe contrôle par ailleurs de nombreux titres, notamment dans la presse féminine et de loisirs.

Challenges est détenu par le groupe du *Nouvel Observateur*.



Vincent Bolloré
Pierre Bergé
Martin Bouygues
Arnaud Lagardère

HEBDOMADAIRES

Le Point est détenu par le groupe Pinault (7^e fortune de France en 2010, selon *Challenges*) qui possède indirectement l'agence de presse financière Agéfi. Le groupe Pinault a ses activités principales dans le luxe (Gucci) et la distribution (Fnac, Le Printemps, La Redoute...).

Marianne est possédée majoritairement par ses deux cofondateurs, Jean-François Kahn et Maurice Szafran. Mais 25,4 % du capital sont détenus par Yves de Chaisemartin, ex-P-DG du *Figaro*, conseiller du fonds d'investissement américain Carlyle, spécialisé notamment dans l'industrie d'armement, et P-DG d'Altran (conseil en hautes technologies).

Le Nouvel Observateur est détenu essentiellement par son P-DG, Claude Perdriel (180^e fortune de France).

L'Express est détenu par le premier groupe de médias belge, Roularta, détenu par les familles Nolf et Clays.

2. Les chaînes de télévision

Les chaînes du groupe **France Télévisions** (France 2, France 3, France 4, France 5, RFO) appartiennent à l'Etat. Celui-ci détient en outre directement ou indirectement 70 % d'Arte France, elle-même détentrice de 50 % de la chaîne franco-allemande **Arte**. Rappelons que Nicolas Sarkozy a décidé en juin 2009 que le président de l'audiovisuel public serait désigné directement par le président de la République, en l'occurrence lui-même.

TF1, **LCI**, **Eurosport**, **France 24** (à hauteur de 50 %) entre autres, sont la propriété du groupe Bouygues

Canal + appartient à Vivendi Universal, qui par ailleurs a plusieurs participations de contrôle dans les médias et les télécommunications (SFR notamment).

M6 (ainsi que les chaînes du groupe M6) est contrôlée par le groupe Bertelsmann.

RTL9 et **TMC** (Télé Monte-Carlo) sont, entre autres, contrôlés par le groupe AB qui, depuis 2006, est contrôlé par TF1 à 33 %.

BFM TV appartient comme **RMC** à Alain Weill, *La Tribune* et le groupe Pinault-PPR (fleuron du CAC 40).

Relevons que les trois chaînes d'information continue appartiennent respectivement à Bouygues (LCI), Vivendi (iTélé) et Pinault (BFM TV).

3. Les radios

Les antennes de **Radio France** (France Inter, France Info, RFI, France Bleu, France Culture, France Musique, Le Mouv', Fip) appartiennent à l'Etat.

Europe 1 est la propriété du groupe Lagardère.

RTL Group (RTL, RTL2...) est détenu majoritairement par le groupe allemand Bertelsmann.

NRJ est détenue par Jean-Paul Baudécroux, 21^e fortune de France, et le groupe est coté en Bourse.

LES INSTITUTS DE SONDAGE

CSA est détenu par le groupe Bolloré.

L'Ifop appartient à la famille Parisot (filère bois). Laurence Parisot a longtemps dirigé l'Ifop, elle est aujourd'hui présidente du Medef.

Ipsos est contrôlé par LT Participations, holding des deux fondateurs, Jean-Marc Lech et Didier Truchot. Les autres actionnaires sont la Société générale et la société d'investissement Eurazeo. La holding de la famille Peugeot est entrée au capital de LT Participations et au conseil d'administration pour l'aspect « étude de marchés ».

Opinion Way a été créé par trois anciens salariés d'Ipsos, qui se sont révélés très liés aux partis de droite, et met en œuvre des pratiques de sondages particulièrement contestées dans leur propre milieu.

TNS Sofres est détenue par le groupe de médias et de communications anglais WPP-Kantar. Elle est installée dans le paradis fiscal irlandais et elle est la première agence de publicité du monde par le chiffre d'affaires.

BVA est la propriété d'une filiale de la banque Natixis (elle-même filiale du groupe BPCE (Banques populaires-Caisse d'épargne)).